

SOCIÉTÉ

Souvent aux mêmes, l'assiette aux miettes

L'AIDE de l'État aux artistes est peu importante, voire insignifiante, mais au surplus elle apparaît mal répartie. Le cas des écrivains est patent puisque les programmes de soutien à la création mis sur pied par Québec et Ottawa à leur intention ne bénéficient qu'à un petit nombre.

Les journalistes du DEVOIR qui au cours des derniers mois ont fouillé cette question ont ainsi observé qu'au cours des 15 dernières années, 50 écrivains, soit 7 % des 800 écrivains inscrits à l'Union des écrivains du Québec, ont obtenu 45 % de l'aide versée par le ministère des Affaires culturelles du Québec. Parmi ces 50 écrivains, il y en a qui sont encore plus chanceux puisque 18 d'entre eux ont reçu

au cours de cette période plus de cinq bourses.

La situation est similaire au Conseil des Arts du Canada qui gère les programmes d'aide à la création littéraire du gouvernement fédéral. Par exemple, on relève les noms de 18 écrivains qui au cours des 10 dernières années, ont reçu plus de cinq bourses. Parmi ces 18 écrivains, plusieurs obtenaient pendant cette période des bourses à répétition de la part du gouvernement québécois. Ainsi, un même écrivain a pu recevoir en tout 15 bourses, huit venant d'Ottawa et sept du Québec. Autre observation générale, ce sont les poètes qui semblent les plus privilégiés dans la distribution de cette aide de l'État.

Fin de l'URSS

Bernard Estrade

de l'Agence France-Presse

MOSCOU — Dans moins de quinze jours, l'Union soviétique aura vécu. Elle appartiendra à l'Histoire et, à la veille du Nouvel An, le drapeau rouge orné de la faucille et du marteau sera officiellement amené pour la dernière fois sur le Kremlin.

La fin du processus de désintégration, accéléré par l'échec du coup d'État des communistes conservateurs du 19 août dernier, a été consommée lors d'une rencontre en tête à tête de plus de deux heures hier du président soviétique Mikhaïl Gorbatchev et de celui de la Russie, Boris Eltsine.

L'honneur — ou la responsabilité — d'annoncer que les deux présidents avaient décidé « d'un commun accord » que les structures de l'URSS cesseraient d'exister « avant la

fin de l'année » a été laissé à M. Pavel Vochtchanov, le porte-parole de M. Eltsine.

Le porte-parole de la présidence russe, cité par l'agence indépendante Interfax, a aussi précisé que le drapeau soviétique, la célèbre bannière rouge ornée de la faucille et du marteau dorés, qui flotte sur le Kremlin, sera amené à la veille du Nouvel An 1992.

La nouvelle de la fin de l'Union soviétique a également été donnée en une seule phrase, comme une simple constatation, par la télévision russe dans son bulletin d'information.

Plus réservée, et plus d'une demi-heure plus tard, l'agence soviétique TASS s'est contentée pour sa part de confirmer que « la transition totale vers les nouvelles structures de la fu-

ture communauté (serait) terminée entre la deuxième quinzaine de décembre et le début de janvier ».

Aucune indication n'a été donnée sur la place qui est éventuellement réservée à M. Gorbatchev. Son porte-parole, M. Andreï Gratchev, avait annoncé plus tôt dans l'après-midi que le président de l'Union soviétique avait « définitivement exclu » d'accepter un « rôle honorifique » dans la Communauté des États indépendants.

La dissolution de l'URSS avait été annoncée le 8 décembre dernier en même temps que la création par les trois républiques slaves, les plus riches et les plus peuplées de l'URSS, de la Communauté des États indépendants.

L'annonce de la fin de l'État des

Soviets, né dans l'enthousiasme et les massacres de la Révolution bolchévique de 1917, avait été d'abord combattue par M. Gorbatchev au nom du légalisme et des procédures constitutionnelles.

Au fil des jours, l'artisan de la perestroïka dans laquelle beaucoup d'analystes voient inscrit le début de la fin de l'URSS, devait se rendre à l'évidence : il y avait de moins en moins de monde pour l'écouter.

Après avoir hésité, les présidents des républiques d'Asie centrale faisaient savoir qu'ils étaient prêts à rejoindre la nouvelle Communauté et ce devrait être chose faite dès samedi à Alma Ata (Kazakhstan).

C'était ensuite au ministre de la Défense, le maréchal Evgueni Chaptchikov, de prendre ses distances et de montrer clairement vers qui penchait l'institution militaire. Il était aux côtés de M. Eltsine — et

Voir page A-4 : Fin

L'UdeM entreprend la réforme globale des études de médecine

Isabelle Paré

LA FACULTÉ de médecine de l'Université de Montréal négociera dès septembre 1992 un virage majeur en instaurant un programme d'études totalement revu et corrigé, réduit d'un an, destiné à former des médecins mieux préparés à la réalité du travail, plus autonomes et plus humains.

Amorcé en 1988, ce projet de refonte du programme vient de recevoir le sceau d'approbation de la Commission des études de l'université et devrait, si tout va comme prévu, entrer en vigueur dès la prochaine rentrée scolaire, a expliqué hier le Dr Claude L. Morin, vice-doyen aux études de la faculté de médecine de l'Université de Montréal.

Premier revirement majeur, le programme d'études sera réduit de cinq à quatre années d'études pour les candidats détenteurs d'un baccalauréat — qui représenteront la majorité des étudiants — et instaurera

une « année préparatoire » pour les étudiants fraîchement émoulus du cégep.

La faculté de médecine de l'Université de Montréal, une des dernières en Amérique du Nord à offrir un programme de cinq ans, vient ainsi rejoindre les standards nord-américains et canadiens. Dès 85, le rapport Archambault et un comité de liaison des facultés de médecine canadiennes et américaines avaient fortement plaidé en faveur de la réduction du programme à quatre années d'études.

Mais là où la faculté innovera le plus, c'est dans le nouveau cursus d'études, réformulé à la faveur des plus récentes tendances pédagogiques américaines, qui sera proposé à la nouvelle fournée d'étudiants dès l'automne prochain. Hissée aux premières loges, la maîtrise de la démarche clinique marquera tout le programme et sera intégrée à la formation dès la première année de médecine.

« Une telle formation davantage

Voir page A-4 : L'UdeM

Le Parlement célèbre son bicentenaire sans la présence de Bourassa

Michel Venne

de notre bureau de Québec

LE PREMIER ministre du Québec a préféré hier se consacrer à des rencontres privées et il a boudé les cérémonies prévues à l'Assemblée nationale pour marquer l'inauguration de l'année du bicentenaire du Parlement de Québec.

Cette absence a non seulement permis au chef péquiste, M. Jacques Parizeau, de voler la vedette, mais elle a contrarié un certain nombre d'invités et de dignitaires qui s'étaient spécialement déplacés hier matin, pour se joindre aux parlemen-

taires et célébrer 200 ans de démocratie.

Le premier ministre a réussi du même coup à faire au moins une autre mécontente, et non la moindre, sa vice-première ministre, Mme Lise Bacon, en choisissant pour le représenter non pas cette fidèle collaboratrice, mais le leader du gouvernement en Chambre, M. Michel Pagé.

Mme Bacon était furieuse, rapporte un confident. Elle estime qu'il lui revenait de prononcer le discours de circonstances au nom du premier ministre, vu son titre. La ministre supporte de plus en plus mal d'hé-

Voir page A-4 : Le Parlement



Le président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la région de Montréal, Daniel Johnson, annonce le plan de relance de Montréal, flanqué, entre autres, du ministre du Tourisme André Vallerand et de Lisa Frulla-Hébert, ministre des Affaires culturelles.

500 millions pour relancer Montréal

Claude Turcotte

« IL EST ESSENTIEL que Montréal relève la tête », a lancé M. Daniel Johnson, président du Conseil du Trésor et président du comité ministériel permanent de développement du Grand Montréal, lorsqu'il a présenté, hier matin à Montréal, un plan stratégique pour un redressement économique durable de la grande région de Montréal, c'est-à-dire la moitié du Québec.

Il s'agit d'un plan quinquennal de 415,4 millions \$ provenant « de programmes révisés à la hausse », dont une certaine partie de crédits additionnels pour exprimer la volonté gouvernementale d'assurer le développement de Montréal comme moteur de l'économie québécoise. M. Johnson a expliqué qu'il faut « agir sur la locomotive, pas le wagon de queue ». En incluant l'apport complémentaire venant de d'autres programmes, le ministre évalue à environ 500 millions \$ les sommes qui seront ainsi injectées dans l'économie régionale, dont 300 millions \$ dans un nouveau mécanisme d'inter-

vention, appelé Innovatech Grand Montréal, à qui on confie la mission de stimuler l'innovation dans tous les secteurs d'activités industrielles.

Il arrive que 80 % du personnel québécois de recherche et développement travaille dans cette région montréalaise qui comprend 12 municipalités régionales de comtés, 137 municipalités locales et plus de trois millions d'habitants. Au centre de tout cela, il y a la Ville de Montréal qui a le taux de chômage le plus élevé parmi les grandes villes canadiennes et qui se retrouve à l'avant-dernier rang pour le championnat du chômage dans les régions urbaines d'Amérique du Nord. Depuis un an, le taux de chômage de la région de Montréal est plus élevé que celui du reste du Québec.

Malgré l'étendue de la région et le nombre des pouvoirs locaux impliqués, il n'est pas question de mettre en place une super-structure ou une super-communauté urbaine pour assurer la cohésion dans l'application de ce plan. Le rapport déposé hier mentionne tout de même que « l'organisation territoriale dans le Grand

Voir page A-4 : 500 millions

Les milieux d'affaires jugent que le plan de relance est insignifiant

Jean Chartier

« MONTRÉAL a besoin d'investissements de 25 à 50 milliards \$ pour relancer l'industrie. La stratégie de M. Johnson est bonne, mais les leviers proposés sont hors de proportion. Ce sont des fioritures, et il s'agit en outre d'une stratégie qui poursuit l'étalement urbain ».

Telle a été la réaction du vice-président et directeur général de l'Association des manufacturiers du Québec, M. Richard Le Hir, après l'annonce du ministre Johnson. « Il y a 137 municipalités sur le territoire

visé par la nouvelle société Innovatech. C'est 132 de trop. Le ministre des Affaires municipales doit régler ce problème avant qu'on annonce une stratégie industrielle, si on veut que cette stratégie ait des effets d'entraînement ».

Les autres représentants des milieux d'affaires ont, à divers degrés, exprimé également des réserves sur le plan de relance de Montréal.

M. Le Hir estime que les industries manufacturières de Montréal feront face à un nouveau recul important en 1992, et pas seulement les industries de Montréal d'ailleurs :

Voir page A-4 : Les milieux

Les provinces n'ont pas l'intention de repartir d'Ottawa les mains vides

Chantal Hébert

de notre bureau d'Ottawa

DÉPUTÉS DE n'avoir pas réussi à attirer Robert Bourassa à leur rencontre, les autres gouvernements provinciaux vont tout faire demain pour que la séance de travail sur l'économie qu'ils ont arrachée à Brian Mulroney produise des résultats concluants.

Chef de file dans ce genre de dossier, le gouvernement de l'Ontario a

ainsi convenu, à l'issue d'une rencontre de stratégie, de mettre en sourdine ses récriminations sur la direction générale des affaires économiques au pays pour s'en tenir demain à une liste de mesures précises à soumettre au gouvernement fédéral.

Des choses réalistes, décrit-on dans l'entourage de Bob Rae où on cite, à fins d'exemple, l'hypothèse de relancer le marché immobilier en permettant aux Canadiens de piger dans leurs fonds d'épargne-retraite pour acheter une maison.

Pas question de partir en guerre contre le niveau élevé du dollar, promet-on également à Queen's Park où on a pris bonne note que Brian Mulroney a exclu d'avance l'hypothèse de céder, demain, un pouce de terrain aux provinces sur le terrain de la politique monétaire canadienne.

Sans parler de front commun, il n'était pas exclu hier que les Harcourt, Romanow et Rae se consultent par conférence téléphonique en préparation à la première apparition sur la scène fédérale de la nouvelle

troïka néo-démocrate.

D'autres comme Clyde Wells, de Terre-Neuve, refusent catégoriquement de lever même un coin de leur stratégie et de dresser une liste d'attentes, histoire de ne pas situer trop haut la barre en prévision de la première rencontre au sommet de l'après-Meech. « Le premier ministre ne veut pas discuter de ses objectifs avant la rencontre », a-t-on tranché à St-Johns hier sur les instructions de Clyde Wells.

De façon générale, d'un bout à

l'autre du pays, les capitales provinciales préparent fébrilement hier une rencontre au cours de laquelle on s'attend à ce que Brian Mulroney « fasse sa part » en ouvrant un peu son jeu économique.

Plus tôt cette semaine, le gouvernement fédéral a confirmé aux provinces les arrangements de la rencontre de demain. De 12 h 30, moment auquel les premiers ministres se mettront à table pour le déjeuner dans une salle de réunion du complexe Lester B. Pearson jusqu'à 16

heures environ, exception faite du ministre québécois Gérard-D. Levesque qui joue à l'éclaireur pour Robert Bourassa, il n'y aura personne dans la salle de réunion à part Brian Mulroney, les neuf premiers ministres et les deux chefs de gouvernements des Territoires. Même pas un preneur de notes, a stipulé Ottawa aux gouvernements provinciaux.

Mais dans une antichambre, au même étage, chaque province pourra faire monter trois conseillers.

Voir page A-4 : Les provinces



Avoir 17 ans

Voici un collectif signé par plusieurs des meilleures plumes qui écrivent au Québec et dont la seule contrainte était l'adolescence, évoquée, revisitée, recréée ou imaginée.

**Christian Mistral • Anne Dandurand
Normand Charette • Louis Hamelin
Michel Tremblay • Yves Navarre
Jean Basile • Lise Bissonnette
Jean-François Chassay
Marco Micone • Lise Gauvin**

Le plan fédéral risquerait de diminuer les acquis des francophones hors-Québec

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

TELLES QUE formulées actuellement, les propositions constitutionnelles du gouvernement fédéral risquent de diminuer les rares acquis juridiques des minorités francophones hors-Québec, estime la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCAC) qui témoignait, hier, à Ottawa, devant le comité Beaudoin-Dobbie.

La Fédération, qui sert de porte-parole aux francophones hors-Québec, a réclamé que soient rendues plus explicites les dispositions ébauchées par Ottawa relativement à la dualité linguistique. Elles se limitent actuellement à parler de la « préservation » des communautés minoritaires au pays.

La Fédération propose qu'il soit plutôt question d'assurer leur « épanouissement ».

Selon la proposition du groupe, la Constitution stipulerait que les gouvernements au pays ont la responsabilité de « favoriser l'épanouissement et le développement, linguistiques et culturels, des communautés de langue officielle vivant en milieu minoritaire. » Les tribunaux seraient également enjoins d'interpréter la Charte des droits à la lumière de cette disposition.

« Le groupe qui va le plus utiliser ces clauses-là, c'est le nôtre », a plaidé le président de la Fédération Raymond Bisson en rappelant les perpétuelles luttes juridiques des minorités de langues officielles au Canada.

Alors que le Québec se retrouve occasionnellement devant la Cour suprême sur des questions linguistiques, les minorités, soulignent-ils, y plaident presque chaque année.

Or, selon l'organisme, si les tribunaux sont jamais confrontés à un texte constitutionnel qui stipule, comme Ottawa le propose actuellement, qu'on fait la promotion de la société distincte québécoise mais qu'on se contente de préserver des minorités, ils trouveront là un ordre de valeur décroissant susceptible de les inciter à donner une interprétation étroite aux garanties linguistiques de la Charte des droits.

Des jugements, comme le jugement Mahé qui a reconnu le droit constitutionnel aux minorités de langues officielles de contrôler leurs systèmes scolaires comme une extension logique des garanties à l'éducation dans sa langue de la Charte, pourraient, dans l'esprit des juristes

consultés par la Fédération, être remis en cause.

Mais, pour éviter un conflit avec Québec, les communautés francophones du reste du Canada renoncent à leur objectif de longue date de voir stipulée dans la Constitution la nécessité pour le gouvernement fédéral de faire la promotion de leurs droits au même titre que Québec et le rôle de promouvoir la société distincte.

« Nous voulons à tout prix éviter une collision », explique le directeur général de la FCAC, Marc Godbout, au sujet du terme « épanouissement » retenu par la FCAC de préférence au mot « promotion ».

Pendant le débat du lac Meech, Québec avait en effet catégoriquement rejeté l'hypothèse de voir reconnaître à Ottawa le rôle constitutionnel de faire la promotion de la dualité linguistique canadienne, parce que susceptible d'ouvrir la porte à des initiatives fédérales unilatérales en matière linguistique au Québec.

Plusieurs autres gouvernements, dans l'Ouest canadien, avaient également refusé d'entériner cette proposition.

La Fédération estime avoir de meilleures chances de rallier le Québec à sa nouvelle proposition, s'avancant même à dire que les premiers signaux du gouvernement Bourassa à ce sujet sont positifs. « Nous avons un dialogue très ouvert avec les autorités gouvernementales du Québec, confirme Marc Godbout. Si on se fie à l'ouverture que nous témoignent le Québec, nous sommes optimistes. À prime abord, la réaction est positive. »

Son témoignage devant le comité constitutionnel fédéral a également fourni à la Fédération l'occasion de se plaindre amèrement du peu de cas qu'Ottawa fait des communautés minoritaires dans son opération constitutionnelle actuelle.

Rappelant que le gouvernement fédéral a fait la sourde oreille à sa demande d'une conférence d'orientation consacrée exclusivement aux droits des minorités au pays, la Fédération a reproché à Ottawa de négliger un million d'alliés francophones à l'extérieur du Québec. « Nous commençons à être royalement fatigués », a souligné Raymond Bisson au sujet des nombreuses et infructueuses représentations des francophones hors-Québec auprès de multiples commissions constitutionnelles depuis le début du débat du lac Meech.

Paradis amorce la division de son ministère

Louis-Gilles Francoeur

LE MINISTRE provincial de l'Environnement, M. Pierre Paradis, a officiellement amorcé hier la séparation en deux de son ministère par le dépôt à l'Assemblée nationale du projet de loi 412 créant un Office de protection de l'environnement (OPQ).

Le nouvel organisme, qui regroupera plus de la moitié des 1800 fonctionnaires de l'actuel ministère, sera chargé de l'application des lois et règlements, d'émettre permis et certificats d'autorisation, les attestations d'assainissement ainsi que des ordonnances. Il sera aussi chargé de l'inspection des entreprises et assumera les pouvoirs d'enquête du ministère actuel.

L'OPQ devra aussi donner suite aux plaintes des citoyens, répondre aux incidents et aux urgences environnementales, et élaborer des plans d'intervention avec les autres partenaires gouvernementaux oeuvrant dans le domaine de la sécurité publique. Il sera aussi responsable de l'application de la Loi sur le régime des eaux, de la Loi sur les pesticides, de la Loi sur les réserves écologiques et

de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables.

En somme, le ministère comme tel se résumera éventuellement à la mise au point de politiques de prévention, à la conception du menu législatif et réglementaire ainsi que des politiques environnementales. Ainsi dégrossi, le futur ministère de l'Environnement assumera les fonctions de représentation et de concertation avec les autres ministères et paliers de gouvernement. Dans ce nouveau cadre, le ministère tiendra, en somme, le gouvernementail et l'OPQ, avec des ressources identiques, voire moindres, devra tenter d'atteindre les objectifs que le ministère n'a pas réussi à atteindre jusqu'ici.

Sans révéler sa formule magique, le ministre de l'Environnement a soutenu hier que l'OPQ favorisera une amélioration sensible des services aux citoyens. En réalité, certains « penseurs » du ministère font le pari que la séparation des services régionaux et des centres de décision mettra fin aux luttes internes de pouvoir, qui pourraient bien persister avec la direction forcément centrale du nouvel organisme.

Selon M. Paradis, le nouvel organisme affichera « plus de rigueur »

que son propre ministère n'en a eu. Le ministre a aussi dit qu'il en résultera une application plus « uniforme » des fonctions de surveillance et de contrôle, ce qui donne à penser que tel n'était pas le cas jusqu'ici.

M. Paradis n'a pas précisé comment, avec les mêmes ressources, l'OPQ pourra faire mieux que son propre ministère et pourquoi les objectifs qu'il assigne à l'OPQ n'ont pu être atteints par l'organisme qu'il dirige.

Cet outil « nettement plus efficace pour l'application et le contrôle des lois de l'environnement » sera d'abord, selon M. Paradis, un « organisme autonome » du gouvernement. Mais cette autonomie ne reposera pas sur une direction formée de commissaires indépendants du pouvoir politique selon les règles applicables aux organismes quasi judiciaires. L'OPQ sera plutôt dirigé par un « conseil d'administration » de neuf membres, dont un président, le sous-ministre de l'Environnement, et sept autres membres provenant du secteur environnemental, du monde municipal et même du milieu des affaires et des syndicats.

Le nouvel organisme « sera soumis au même régime administratif

qu'un ministère », précisait hier la déclaration ministérielle, et il devra se partager avec ce dernier son personnel et ses budgets « en fonction des besoins ». Il pourra certes percevoir des sommes d'argent ou droits dans le cadre de ses activités et mandats, mais il ne pourra pas les utiliser de façon autonome : l'argent ira, comme s'il était perçu par le ministère, au Fonds consolidé de la province. L'OPQ devra se mettre en rang comme tout le monde pour toucher sa part par la suite.

M. Paradis a annoncé qu'une commission parlementaire se penchera sur sa solution aux problèmes de « mégestion » environnementale du Québec.

Lors de son accession à son poste actuel, M. Paradis s'en prenait à la compétence et à la motivation de ses fonctionnaires. Le programme libéral des années 85 préconisait le démembrement de l'actuel ministère de l'Environnement au profit des ministères à vocation économique, ce qui a en partie été réalisé au cours des dernières années par des transferts de pouvoirs, notamment au ministère des Forêts et de l'Agriculture.

Les dirigeants syndicaux de 60 000 fonctionnaires rejettent le rapport Poulin: «les pires solutions»

QUÉBEC (PC) — Les dirigeants des syndicats représentant les quelque 60 000 fonctionnaires du Québec rejettent le rapport Poulin qu'ils qualifient de « pire solution au problème du déficit du gouvernement » parce qu'il suggère des réductions importantes des services et de la qualité de ces services.

C'est ce qu'ont fait valoir, hier en conférence de presse, MM. Jean-Louis Harguindeguy (Syndicat des fonctionnaires provinciaux) et Daniel Giroux (Syndicat des professionnels) et d'autres représentants syndicaux.

« Nous ne laisserons pas le gouvernement du Québec, sous prétexte de diminuer le déficit, choisir les pires solutions pour la collectivité québécoise, soit couper des services ou réduire leur qualité (...) Les conséquences de certaines solutions avancées sont pires que les problèmes. Elles accentueraient le chômage, déjà criant, priveraient la population de certains services et déplaceraient une partie de la taxation des revenus et des ventes vers le champ foncier », croient-ils.

M. Giroux a dit que « nous ne pouvons plus faire autant ou plus avec moins sans diminuer la qualité des

services. Nous ne sommes plus capables de couper ».

Il a ajouté que la fonction publique a déjà commencé la rationalisation il y a une dizaine d'années. Les effectifs ont diminué de 12 %, sa gestion s'est resserrée.

« Diminuer encore de 3 % par année (comme le propose le rapport Poulin), par attrition, ne peut se faire sans cesser des activités gouvernementales ou allonger les délais », a ajouté le président des professionnels du gouvernement.

M. Harguindeguy a expliqué, de son côté, que le gouvernement devrait trouver une solution globale « au lieu de faire du replâtrage » s'il veut diminuer le déficit.

Il a proposé des moyens comme une réforme de la fiscalité, la disparition des chevauchements dans certains services (entre Québec et Ottawa), une meilleure utilisation de la sous-traitance dans l'entreprise privée.

M. Harguindeguy a dit que les syndicats ont demandé une rencontre avec le premier ministre Bourassa afin de discuter, notamment, de la place qu'occupent les fonctionnaires dans l'administration publique.

Le rapport Poulin, présidé par le député libéral de Chauveau Rémi Poulin, formule des recommandations (diminution des effectifs, privatisation de certains équipements et activités) qui auraient pour effet de faire épargner au gouvernement plus d'un milliard de dollars.

Les porte-parole syndicaux ont

surtout dénoncé la proposition de mettre fin aux contrats de quelque 2000 occasionnels, dont 1000 dans la région de Québec seulement. Une telle mesure contribuerait, selon eux, à déséquilibrer un marché du travail déjà chancelant « et montre le peu de respect du gouvernement envers sa ressource humaine ».

EN BREF...

Chrétien sème le doute

À PLUSIEURS reprises au cours de l'année qui se termine, Jean Chrétien a eu des écarts de langage. Ces derniers temps, il a commis des bourdes qui ont amené de ses députés du Québec à se demander si quelque chose n'allait pas bien avec leur chef. Il y a d'abord eu la suggestion de soumettre tout projet de réforme constitutionnelle à un référendum pan-canadien. Dimanche à Shawinigan et lundi à Québec, il a émis l'opinion que dans l'hypothèse d'un « oui » des Québécois à la souveraineté, l'armée canadienne pourrait intervenir pour rétablir l'ordre. Deux déclarations qui ont amené certains députés libéraux fédéraux du Québec à se demander si leur chef n'avait pas décidé de laisser tomber le Québec pour courtoiser davantage le Canada anglais. Mais ils ont ravalé leur salive en entendant M. Chrétien qualifier de stupide le jeune hockeyeur ontarien Eric Lindros, qui refuse de joindre l'équipe des Nordiques. « Des imbéciles, il y en a partout et ils ne savent pas nécessairement ce qu'ils font ». Largement diffusée par les médias torontois, cette dernière intervention a semé le doute dans l'esprit des députés libéraux fédéraux de l'Ontario.

Mulroney le voltigeur

DEPUIS quelque temps, les médias du Canada anglais s'appliquent à démontrer que le Québécois Brian Mulroney est un incompetent qui gaspille les fonds publics. Le quotidien *Toronto Sun* vient tout juste de sortir une croustillante histoire autour des coûteux voyages du premier ministre et de son entourage. En 1990, il en a coûté 850 000 \$ aux contribuables pour véhiculer à travers le monde le chef de l'Etat canadien et son entourage composé de 38 personnes. C'est ainsi qu'il en a coûté 445 365 \$ à l'administration fédérale pour un voyage de sept jours à Paris et à Rome. Périples auquel ont participé Brian et Mila Mulroney, 24 attachés et adjoints politiques, ainsi que 14 agents de la GRC. Pour ce voyage, Mila Mulroney a invité sa secrétaire personnelle tandis que le premier ministre a amené avec lui son valet.

Le courage de Marcel Masse

LE GOUT de Marcel Masse pour les longs voyages est depuis longtemps reconnu. Devenu ministre de la Défense, M. Masse pousse maintenant la témérité à délaisser les paisibles oasis pour se rendre dans des pays où, hier encore, c'était la guerre. De fait, le chef des Forces armées canadiennes célébrera le début de l'an au Koweït. Il se retrouvera parmi une cinquantaine de militaires de la base québécoise de Valcartier, qui sont au Koweït pour effectuer du déminage et pour désamorcer les explosifs abandonnés sur place pendant la guerre du Golfe. Avant son retour prévu pour le 2 janvier, M. Masse rencontrera le ministre koweïtien de la Défense et visitera le quartier général de la force de paix des Nations unies.

Un bloquiste contre le PQ

LA COMPLICITÉ entre le Bloc québécois et le Parti québécois n'a jamais fait de doute. Or, le NPD provincial entend faire la lutte à l'élection partielle du 20 janvier dans Anjou. Et pour ce faire, il a recruté un membre du Bloc québécois pour porter la bannière néo-démocrate. Il s'agit de Daniel Boucher, un résident du comté. Il est peut-être utile de rappeler qu'il n'y a aucun lien entre le NPD-Canada et le NPD provincial. Il se pourrait que le candidat néo-démocrate prive le candidat péquiste d'une cinquantaine de voix, ce qui souvent fait la différence entre la victoire et la défaite.

Règlement fédéral contre des pesticides

(LGF) — Un règlement fédéral limitant ou interdisant l'exportation de plusieurs produits hautement toxiques, dont plusieurs pesticides bien connus, est entré en vigueur hier. Conçu pour limiter, voire interdire l'exportation vers des pays en voie de développement de produits jugés trop dangereux pour être utilisés ici, ce véritable règlement anti-dumping de toxiques lourds s'inspire des Directives de Londres sur l'échange de renseignements touchant le commerce international de produits chimiques. Mais le règlement ne se contente pas d'exiger des exportateurs des avis d'exportation de leurs produits dangereux : 13 produits particulièrement dangereux sont formellement interdits d'exportation. D'autre part, le nouveau règlement oblige les exportateurs à informer Ottawa et le pays importateur de tout envoi de substances chimiques, apparaissant sur une liste de 23 produits jugés suffisamment dangereux pour que leur va-et-vient soit contrôlé. On trouve sur cette liste des pesticides abondamment utilisés dans le passé au Canada, dont le DDT, le Lindane et le Dieldrine, qui sont pour la plupart interdits ou d'usage restreint au pays. Lorsqu'Ottawa recevra des avis d'exportation pour ces produits, il informera les pays acheteurs du danger et des contraintes qui encadrent son usage ici.

L'harmonie règne dans le monde francophone

PARIS (PC) — Près d'un mois après le Sommet de Chaillot, l'harmonie la plus totale règne au sein de la famille francophone. Le viril bras-de-fer qui avait opposé la France et le Canada (et le Québec) autour de la réforme des institutions francophones n'a apparemment laissé aucune séquelle. « Il n'a pas de séquences parce qu'il n'y avait pas de blessures », a déclaré le ministre français de la Francophonie, Mme Catherine Tasca. Il n'y a absolument aucun problème entre la France et le Canada ». Le ministre a fait cette déclaration, hier, à l'issue d'une réunion de deux jours de la Conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique, la plus haute instance de la francophonie en dehors des sommets, qui s'est tenue à Paris. Au cours de ces assises, les pays francophones ont « mis en forme » les grandes décisions du sommet de novembre. Pour sa part, le ministre québécois délégué à la Francophonie, Guy Rivard, qui assistait à la conférence, aux côtés du ministre fédéral des Relations extérieures Monique Landry, a parlé d'un « climat de travail remarquable ».

AVIS D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR LA CARTE ÉLECTORALE

Parce que votre opinion a du poids

Par suite de l'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi 169 le 5 novembre 1991, la Commission de la représentation électorale reprend ses travaux là où ils avaient été suspendus par décision de l'Assemblée nationale.

La Commission recommence le processus de consultation et elle tient, en conséquence, des audiences publiques pour entendre la population sur la carte électorale.

Inscrivez-vous et venez dire ce que vous pensez!

Il y aura des audiences publiques à:

Joliette

Le mardi 21 janvier 1992, de 19h00 à 23h00
Château Joliette, Salle Bach
450, rue Saint-Thomas, Joliette

Saint-Jean-sur-Richelieu

Le mercredi 22 janvier 1992, de 19h00 à 23h00
Hôtel Roussillon, Vallée des Forts, Salle Fort Lennox
725, boulevard du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

Saint-Jérôme

Le mardi 28 janvier 1992, de 14h30 à 17h00 et de 19h30 à 23h00
Hôtel Best-Western, salons 1 et 2
420, rue Monseigneur-Dubois, Saint-Jérôme

Pour tout renseignement et inscription, appelez sans frais le 1 800 461-0422.

Vous avez droit de vote, vous avez droit de parole.



Commission de la représentation
électorale du Québec

AVIS D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR LA CARTE ÉLECTORALE

Norton impute à Ryan la responsabilité de l'échec des négociations à Kahnawake

Sylvain Blanchard

VINGT-QUATRE HEURES après avoir été « destitué » publiquement par un groupe de Mohawks en colère, le chef du Conseil de bande de Kahnawake, Joe Norton, affirme avoir toujours le plein contrôle de la situation sur la réserve, malgré la montée de la contestation de la faction traditionnaliste de la communauté, qui exige un retour au mode de gouvernement ancestral.

M. Norton a cependant admis hier que les prochaines négociations avec Ottawa et Québec risquaient d'être plus difficiles, compte tenu de la volonté des traditionnalistes de jouer un rôle actif dans ces discussions.

Le chef du Conseil de bande, qui a eu à faire face lundi à plusieurs manifestants venus lui demander d'accélérer le processus devant conduire à l'établissement d'un gouvernement traditionnaliste, a affirmé que le calme était revenu dans la réserve, et, ce, même si tout au long de la journée plusieurs consultations fort animées avaient été organisées par diverses factions traditionnalistes.

Accusant le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, d'être le grand responsable de l'échec des né-

gociations sur la présence policière à Kahnawake, M. Norton a fait savoir que le Conseil tiendrait prochainement une série de discussions avec les membres de la communauté sur l'établissement d'un gouvernement traditionnel mohawk.

Un projet qui inquiète le maire de Châteauguay, Jean-Bosco Boursier, qui craint la mainmise des traditionnalistes sur la réserve et, éventuellement, un durcissement du dialogue avec Québec.

À Québec, où l'on suit la situation de près, le premier ministre Boursier s'est dit conscient de l'inquiétude engendrée par les derniers événements, alors que Claude Ryan accusait Joe Norton de mentir et de se défilier devant ses responsabilités.

« Intimidé ou pas par les Warriors, c'est lui le chef : il doit agir avec fermeté et cesser de jouer au chat et à la souris », a dit le ministre.

Le ministre a lancé un appel au calme avant d'inviter ses vis-à-vis à poursuivre le dialogue.

Les négociations entre Québec et le Conseil de bande sur la protection policière aux abords et dans la réserve mohawk sont à l'origine de la tension qui règne en ce moment, tension qui a aussi exaspéré hier un petit groupe de citoyens de Château-

guay qui se disent maintenant prêts à régler toute cette affaire avec leurs poings.

Les discussions sur la présence policière à Kahnawake ont avorté après le refus du Conseil de bande de démanteler les trois guérites situées aux entrées et sorties du village.

En vertu de l'entente que les parties devaient signer dimanche à Dorval, Québec s'engageait à réduire de moitié le nombre de policiers et de véhicules patrouillant les routes 132, 138 et 207, alors qu'en retour les Mohawks devaient faire disparaître les guérites.

Prétextant n'avoir jamais été informé des détails de cette entente avant dimanche, encore moins d'avoir promis le démantèlement des guérites — ce que réfute catégoriquement Claude Ryan — le chef du Conseil de bande de Kahnawake a précisé hier qu'il était hors de question d'envisager le démantèlement des guérites avant le retrait de la SQ et de la GRC.

D'autre part, selon le ministre, l'accord intervenu vendredi entre le gouvernement fédéral et le Conseil de bande, accord qui jette les bases d'une discussion devant conduire d'ici deux ans à une entente globale sur l'autonomie gouvernementale

dans la réserve de Kahnawake, aurait également contribué à l'échec des négociations.

Ce que nie Monique Landry, ministre d'État aux Affaires indiennes.

« Le moment était venu d'aller de l'avant, précise-t-elle. Cette entente faisait l'objet de discussions depuis 1988. Tout était en place pour procéder aux signatures en juillet 90, mais compte tenu des événements qui se sont produits dans la réserve, on a dû reporter le dossier. Nous sommes maintenant en décembre, il fallait agir, et de toute façon rien ne nous empêchait de le faire ».

Faux, rétorque Claude Ryan. Ottawa et Québec avaient convenu de régler d'abord le problème de la police.

Évasive, le ministre répond que les gouvernements ont l'habitude de se faire critiquer pour leur immobilité, mais que ce ne sera pas le cas ici.

Le chef Joe Norton est venu appuyer la position de Mme Vézina en affirmant que l'entente intervenue vendredi n'avait rien à voir avec l'échec des discussions avec le gouvernement du Québec, puisqu'il s'agit de deux dossiers complètement différents.

Les édiles municipaux accueillent bien le plan de relance de Montréal

Laurent Soumis

LES ÉDILES municipaux de la région de Montréal ont accueilli positivement le « Plan stratégique du Grand Montréal » dévoilé hier matin par M. Daniel Johnson, président du Conseil du Trésor et du Comité ministériel permanent de développement du Grand Montréal.

« C'est un pas dans la bonne direction », a déclaré à Québec le maire de Montréal, M. Jean Doré, qui participait à la commission parlementaire sur la Charte de la Ville.

« Montréal va faire en sorte de profiter au maximum des mesures annoncées », a fait valoir dans la métropole son attaché de presse, M. Benoît Gignac.

Le porte-parole du maire a toutefois noté que plusieurs problèmes de la métropole — infrastructures urbaines, dépollution, transport en commun, étalement urbain et équité fiscale — n'étaient malheureusement pas abordés dans le document.

Montréal se réjouit cependant du fait que le ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan, ait annoncé hier son intention de mener « une démarche publique de réflexion sur le cadre régional d'aménagement et le découpage adéquat du territoire ».

La Ville avait fait valoir ce point en commission parlementaire le printemps dernier en réclamant une commission d'enquête spéciale sur l'avenir de la métropole.

Pour sa part, M. John Gardiner, vice-président du comité exécutif de de Montréal et responsable du développement économique, a estimé qu'avec ce plan d'action « une étape importante vient d'être franchie ».

« Les principaux axes d'une stratégie de redressement sont maintenant définis et permettront aux divers intervenants de la région montrealaise d'orienter leurs actions », a-t-il dit.

Selon lui, « les efforts consentis par Québec en faveur d'un soutien à l'innovation, à la modernisation des industries, à la formation de la main-

d'oeuvre et aux exportations, devraient contribuer au renouvellement de notre base industrielle. L'élargissement du rôle des Corporations de développement économique et communautaire et le soutien financier qui leur sera accordé viendront consacrer les initiatives de Montréal en vue de faciliter la réinsertion au travail des sans-emploi ».

« La Ville est prête à agir afin que la métropole obtienne la part qui correspond au rôle qu'elle joue dans l'économie québécoise », a-t-il conclu.

De son côté, le président de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), M. Michel Hamelin, s'est dit « globalement satisfait » de la stratégie proposée « dont l'essentiel ira sur le territoire de la CUM qui est le cœur de la région du Grand Montréal ».

La CUM s'estime particulièrement heureuse de la création d'Innovatech Grand Montréal « qui marque définitivement le passage à une industrie moderne et durable pour bâtir sur du solide ».

M. Hamelin a noté que plusieurs des recommandations faites par le comité de concertation de la CUM avaient été retenues par le comité ministériel québécois.

La CUM se livrera à une analyse exhaustive du plan stratégique et fera connaître ses réactions un peu plus tard après la période des Fêtes.

Quant à la consultation publique annoncée par le ministre Ryan, le président de la CUM a indiqué hier que la réflexion suivait son cours.

« Il y a de nouvelles réalités de concentration de population dans la région qui pourraient amener certains réaménagements ».

Le maire de Laval, M. Gilles Vailancourt, a souligné que le plan « va dans le sens d'une meilleure concertation régionale », une idée qu'il avait développée lors de la présentation du budget la semaine dernière.

Le président de la Conférence des maires de banlieue et le maire de Longueuil, MM. Raymond Savard et Roger Charland, devraient commenter le plan stratégique d'ici quelques jours.

Les dessous de l'entente entre Hydro et les Mohawks

Caroline Montpetit

HYDRO-QUÉBEC s'est engagée en octobre à remettre individuellement 300 \$ en guise de compensation à chacun des 234 Mohawks d'Akwesasne ayant acquitté leur compte d'électricité durant la période de janvier 1984 à juin 1985. Hydro-Québec remettra également deux montants forfaitaires respectifs de 50 000 \$ et 40 000 \$ au Conseil de bande de cette réserve au cours des années 1992 et 1993, pour distribution à des organismes communautaires reconnus.

De son côté, le Conseil de bande promet de faciliter le processus de recouvrement d'Hydro-Québec sur la réserve pour l'ensemble des comptes en souffrance, ceux-ci s'élevant présentement à environ un million \$.

C'est ce dont témoigne le contenu de l'entente signée entre Hydro-Québec et le Conseil de bande d'Akwesasne sur le recouvrement des comptes d'électricité, rendue publique hier.

Cette entente est survenue au moment où les Mohawks s'apprétaient à contester en cour les montants réglés à Hydro-Québec pour cette période de consommation.

Selon Jean-Marie Pelletier, directeur des communications chez Hydro-Québec pour la région Richelieu, la loi interdit à la société d'État, comme à toute autre compagnie, de percevoir des comptes échus depuis plus de cinq ans, pour lesquels les efforts de perception de la compagnie n'ont pas été complétés.

L'entente hors-cours survenue entre le Conseil de bande et la société d'État est avantageuse, dit M. Pelletier, puisque qu'un jugement du tribunal aurait pu ordonner à Hydro-Québec le remboursement total des sommes variant de 1800 à 2000 \$, acquittées par les Mohawks pour la période de janvier 1984 à juin 1985.

Durant la période de janvier 1984 à juin 1985, les employés d'Hydro-Québec n'ont pas effectué les relevés des compteurs sur la réserve, pour

des raisons de sécurité qui ont été validées par leur convention collective, explique-t-il. Au terme de cette période, la compagnie a facturé individuellement aux Mohawks des factures variant de 1800 \$ à 2000 \$ pour l'ensemble de cette période. En vertu d'une directive du Conseil de bande d'Akwesasne, environ 216 Mohawks ont refusé d'acquiescer ce montant. Puisque les modalités de la loi prescrivent aujourd'hui que ces redevances doivent être annulées, les citoyens d'Akwesasne qui ont acquitté leur compte demandent à être dédommages.

Le porte-parole d'Hydro-Québec a été par ailleurs incapable de préciser quelles étaient les « raisons de sécurité » qui ont justifié la non-intervention d'Hydro-Québec dans ces dossiers.

M. Pelletier évoque des incidents survenus périodiquement sur la réserve depuis une dizaine d'années, soit des menaces corporelles et verbales, « qui n'ont pas pris d'envergure publique », et « qui doivent aujourd'hui être considérées comme choses du passé ».

« Historiquement, les relations entre les employés d'Hydro-Québec et les citoyens de cette communauté autochtone ont été tendues au plan individuel, dit-il. D'autre part, la compagnie a subi un conflit de travail en 1989-1990 qui a eu pour conséquence que les tentatives de recouvrement n'ont pas été complétées ».

M. Pelletier précise d'autre part que la perception des comptes à Akwesasne implique, dans tous les cas, la participation du Conseil de bande.

« Nos employés bénéficient d'un mode de protection particulier dans ces réserves. C'est pourquoi on s'adresse toujours au Conseil de bande avant de se présenter chez un client », dit-il.

Par ailleurs, M. Pelletier ajoute que plusieurs citoyens de différentes réserves du Québec n'ont pas acquitté leurs comptes d'électricité depuis 4, 5, 6 ou 7 ans...



PHOTO JACQUES NADEAU

Les pompiers du Stade

Aujourd'hui, consacré « Journée des services à la communauté », les visiteurs qui se présenteront au Stade olympique de Montréal avec leurs victuailles dans le cadre de « Défi partage » pourront assister à différentes performances reliées au secourisme présentées par les Ambulances Saint-Jean, Urgences Santé, l'équipe de cascadeurs d'Yves Fournier et les hommes-araignées du service des incendies de la ville de Montréal (notre photo). La Sureté du Québec, Opération Nez Rouge et la symphonie vocale de la chorale des policiers et policières de Montréal seront sur place pour divertir le public.

L'Université de Montréal favorise la fusion de l'Hôtel-Dieu et de l'hôpital Sacré-Coeur

Paul Cauchon

LE CONSEIL de l'Université de Montréal, instance suprême de l'institution, a entériné lundi soir la proposition de la faculté de médecine de « fusionner » l'Hôtel-Dieu de Montréal et l'Hôpital Sacré-Coeur sur un site unique, et entend promouvoir cette proposition auprès de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Mme Lucienne Robitard.

Dans le dossier de l'Hôtel-Dieu, ce joueur majeur qu'est l'Université de Montréal entend donc faire bande à part, puisqu'elle est la seule à promouvoir cette idée sur la place publique. On sait que s'affrontent actuellement partisans du maintien et de la rénovation de l'Hôtel-Dieu à son site actuel du centre-ville, et partisans de son déménagement à Rivière-des-Prairies (cette dernière position étant privilégiée par le ministère de la Santé).

Claire McNicoll, vice-rectrice aux affaires publiques de l'Université, constate qu'on ne nous a pas consultés quand il a été question de déménager l'Hôtel-Dieu. La proposition de jonction avec Sacré-Coeur vient d'une réflexion « sur la meilleure façon d'intégrer l'Hôtel-Dieu à un milieu propice à notre enseignement ».

Pour l'Université, la proposition n'implique pas une fusion : il s'agit en fait de « créer un complexe hospitalier où l'on retrouverait deux corporations distinctes cohabitant sur le même site ».

Ce complexe hospitalier se situerait vraisemblablement à Cartierville, où se trouve Sacré-Coeur, ce qui entraînerait dans les faits un déménagement de l'Hôtel-Dieu.

Le Conseil d'administration de

l'hôpital a déjà déclaré ne pas être intéressé par cette proposition, et les relations ne sont pas très ensoleillées entre les deux institutions.

L'Université soutient que les programmes et les spécialités de l'Hôtel-Dieu et de Sacré-Coeur sont complémentaires. Advenant toute autre décision concernant l'avenir de l'Hôtel-Dieu, l'Université de Montréal entend « réévaluer la situation » conformément à ses besoins académiques.

La réforme de la santé du ministre Côté prévoit clairement une réduction du nombre d'hôpitaux universitaires. « On nous a dit de réduire le nombre de nos hôpitaux universitaires, explique Mme McNicoll, qui ajoute que les organismes d'agrément comme le Collège Royal de Médecine « nous ont demandé de diminuer le nombre de nos stagiaires ».

L'Université de Montréal dispose comme lieux de recherche et d'enseignement des hôpitaux Maison-

neuve-Rosemont, Saint-Luc, Notre-Dame, Sacré-Coeur et Hôtel-Dieu, en plus de Sainte-Justine, auquel on ne veut pas toucher puisqu'il s'agit d'un lieu axé sur une spécialité, la pédiatrie.

« L'Hôtel-Dieu et Sacré-Coeur n'ont pas, comme les autres, un nombre suffisant de spécialités pour couvrir tous les programmes », explique Claire McNicoll, qui convient aussi que « l'Hôtel-Dieu a connu une désaffection importante de nos étudiants ».

Il semble évident, même si ce

n'est pas dit clairement, que si cette proposition de « complexe hospitalier » n'est pas reprise par d'autres autorités, la lutte devra se faire entre Sacré-Coeur et l'Hôtel-Dieu pour conserver les faveurs d'une affiliation universitaire.

Par ailleurs Mme McNicoll n'a pas voulu commenter les affirmations du président du Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu, l'ancien ministre Marc Lalonde, à l'effet que les coûts d'une « fusion » entre les deux hôpitaux s'élèveraient à 223 millions de dollars.

DONNEZ-LUI À MANGER!

LA CUISINE DE TOUS LES JOURS

Andrée et Fernand Lecoq

140 pages — reliure spirale — illustré 18,95\$

En vente dans toutes les librairies.

LOGIQUES

C.P. 10, succ. « D », Montréal (Québec)
Tél.: (514) 933-2225
FAX: (514) 933-2182



CRÈCHES 10% de remise

sur présentation de cette annonce



Desmarais & Robitaille
60, Notre-Dame O., Montréal
845-3194

ASSEMBLÉE NATIONALE

AVIS DE CONSULTATION GÉNÉRALE

“Partenaires pour un Québec compétent et compétitif” et projet de loi 408 “Loi sur la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre”

La Commission des affaires sociales est chargée de procéder à une consultation générale et de tenir des auditions publiques à compter du 4 février 1992 sur le document de consultation intitulé “Partenaires pour un Québec compétent et compétitif” et sur le projet de loi 408 “Loi sur la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre”.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion en regard de ce mandat peut soumettre un mémoire à la Commission des affaires sociales.

Le mémoire doit être reçu au Secrétariat des commissions au plus tard le 20 janvier 1992 en 25 exemplaires de format 21,5 cm sur 28 cm (8½ pouces sur 11 pouces) et être accompagné d'autant d'exemplaires d'un bref résumé de son contenu.

La Commission prendra connaissance des mémoires reçus. Elle choisira alors, parmi les personnes et les organismes qui lui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 35 exemplaires supplémentaires.

Veuillez adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements à :

Me Denise Lamontagne
Secrétaire de la Commission des affaires sociales
Secrétariat des commissions
Hôtel du Parlement
Bureau 3.28
Québec (Québec)
G1A 1A3

Tél.: (418) 643-2722
Télex: 051-2216
Télécopieur: (418) 643-0248

Avis publié par le Secrétariat des commissions

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ 500 millions

Montréal n'est plus du tout adaptée à la réalité économique ». Pour pallier ces inconvénients, le ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan, proposera bientôt « une démarche publique de réflexion sur l'exercice des fonctions municipales dans la région de Montréal ». Selon M. Ryan, « la priorité au développement de l'économie n'a de sens que si elle s'appuie sur un aménagement qui tend à réduire les coûts ». Par ailleurs, M. Johnson a déclaré qu'il existe déjà dans la région montréalaise « un degré de concertation et de complexité plus élevé qu'on ne le croyait ».

Le rapport pose le diagnostic de l'économie montréalaise en déclin depuis au moins 20 ans dont les principales causes sont connues, à savoir la fuite des anglophones et des sièges sociaux, la vieillissement des infrastructures industrielles et les erreurs des gouvernements dans certains grands projets, tels Expo 67, le complexe olympique et Mirabel. « Ces infrastructures, explique-t-on, ont sûrement contribué temporairement à la croissance du Grand Montréal, mais on constate aujourd'hui à quel point cette expansion fut artificielle, qu'elle a masqué les problèmes fondamentaux et retardé l'adoption de mesures qui s'adaptent aux véritables obstacles ». On insiste en particulier sur « le fiasco dans le transport aérien », qui découle en particulier de l'octroi par Ottawa de permis d'atterrissage à Toronto aux sept plus grands transporteurs européens, tout juste après avoir implanté Mirabel.

Il ne s'agit pas maintenant d'effacer le passé, mais de tirer le maximum de bénéfices de la situation actuelle, notamment à Mirabel et de « sa réserve de capacités inutilisées », selon M. Johnson, qui a par ailleurs insisté sur l'importance de la communauté anglophone montréalaise et le rôle très utile qu'elle peut jouer pour faire profiter la région de ses contacts avec la majorité anglophone du continent. Cela aura-t-il un impact sur la politique linguistique du gouvernement Bourassa? « Nous voulons un diagnostic le plus complet possible et il était important de parler des anglophones », a répondu M. Johnson en ajoutant qu'on pourra « en discuter le cas échéant ». De la même façon, on songe à exploiter davantage les contacts des communautés ethniques avec leurs pays d'origine.

Le plan stratégique déposé hier offre en effet une perspective globale et propose quatre axes de développement : l'innovation technologique, la modernisation de la structure industrielle, l'adaptation des ressources humaines et le soutien au développement des marchés. M. Johnson a procédé à cette présentation en compagnie de six autres ministres et d'une imposante brochette d'invités du monde des affaires et des syndicats. L'événement a eu lieu dans le tout nouveau Centre de commerce mondial de Montréal.

Au cœur de ce plan, il y a Innovatech Grand Montréal, qui aura 300 millions \$ à placer au cours des cinq prochaines années avec l'objectif de relever la capacité d'innovation en vue de favoriser le développement industriel. « Les décideurs seront les acteurs », avance-t-on, et le gouvernement a déjà une courte liste de candidats pour faire partie de son conseil d'administration. Cet organisme agira comme catalyseur et rassembleur dans divers domaines, la formation et la recherche, le transfert, la diffusion et l'expérimentation, la mise en valeur des résultats, dans les entreprises privées et publiques, dans les universités, etc.

On essaiera de susciter le plus de complémentarité avec d'autres leviers existant déjà, tels les marchés publics, soit plus de 8 milliards \$, plus 2,4 milliards \$ de la part de Hydro-Québec. On attend un bilan scientifique de 16 secteurs de recherche et développement le printemps prochain. On met de grands espoirs sur le secteur de la santé et de l'industrie pharmaceutique, en misant les produits de valeur ajoutée, conformément au programme des grappes industrielles. Le projet Soligaz occupe évidemment une place importante dans ce plan.

Le gouvernement met en place un

CARTES D'AFFAIRES



55 St. Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3K2
Télé: 95 269556
Fax: (514) 855 7874
Tel: (514) 987-6242

**Agents de
brevets
d'invention
et de marques
de commerce**

SMART & BIGGAR
AVOCATS
FETHERSTONHAUGH & CIE
AGENTS DE BREVETS ET DE
MARQUES DE COMMERCE
4 Place Ville Marie, suite 606,
Montréal, Canada H3B 2E7
Téléphone (514) 954-1500
Sans frais 1-800-363-4347
Facsimile (514) 954-1396
MONTREAL OTTAWA TORONTO VANCOUVER

nouvel instrument de prospection des investissements étrangers. Il veut renforcer la position de Montréal comme porte d'entrée du transport en Amérique du Nord, en misant sur un réseau complet et intégré des activités ferroviaires, maritimes et aériennes, sans oublier le camionnage.

Dans les ressources humaines, on veut aider les travailleurs sans emploi et victimes de l'évolution, notamment par un appui accru au programme d'aide à l'intégration, en augmentant dès janvier à 66 % la contribution à l'entreprise privée et à 100 % la contribution aux municipalités lors de l'embauche de personnes prestataires de la sécurité du revenu. On propose de créer plusieurs organismes, dont une École des métiers de plastique, d'un Centre de ressources technologiques en communications graphiques, d'une Société québécoise de développement de la main-d'œuvre. Tout cela s'ajoute au programme de la formation de la main-d'œuvre annoncé récemment.

◆ Les milieux

« Toute l'industrie manufacturière du Canada vit un déclin accéléré depuis mai 1989; nous allons annoncer jeudi que les manufacturiers, à l'échelle canadienne, entrent dans un troisième recul consécutif durant cette récession (*a triple dip industrial recession*). Le secteur manufacturier fond au Canada comme neige au soleil. De toute urgence, il nous faut une politique économique ».

On le constate, les mesures de M. Johnson apparaissent largement insuffisantes pour renverser la situation. « Il manque de gros morceaux dans la stratégie de M. Johnson ». L'AMQ a déjà exposé au ministre des Finances du Canada, M. Don Mazankowski, lundi dernier, que tous les gouvernements doivent s'attaquer au problème de la fiscalité des entreprises dès maintenant, à la productivité, à la compétitivité, et finalement au dollar trop élevé dans le contexte du libre-échange. L'Association des manufacturiers demande dorénavant au ministre des Finances un dollar à parité fixe, soit à 80 cents US. « L'analyse de M. Johnson est bonne, mais il n'y a pas de plan d'ensemble ». Or, les mois de janvier, février et mars s'annoncent très lents à Montréal, prévient M. Le Hir.

M. Ghislain Dufour juge, lui aussi, qu'il s'agit d'une analyse intéressante, mais « sans programme pointu » : « Je suis généralement d'accord avec ce plan si on le considère du point de vue de l'innovation, de la modernisation de l'équipement, de l'incitation à l'exportation et de la revalorisation du personnel. L'outil Innovatech, il faudrait le connaître davantage. Ce n'est pas clair. Ce qui est bon, c'est que l'innovation sera entre les mains d'un agent économique, et non pas d'un appareil gouvernemental, bureaucratique ».

M. Dufour se réjouit que la focalisation vise la recherche et le développement, mais pour lui aussi, il y a un problème énorme de fiscalité des entreprises, et pas seulement de leur fiscalité municipale. Québec doit intervenir pour corriger sa fiscalité.

Les entreprises font face, en outre, à des problèmes de protection de l'environnement, de droit de travail, elles sont dans un contexte. M. Dufour juge globalement intéressantes les politiques annoncées par les ministres Tremblay, Bourbeau et Johnson ces dernières semaines, mais la fiscalité et le dollar n'ont pas été touchés, dit-il.

M. Alex Harper, président du Bureau de commerce de Montréal, exprime l'avis que la nouvelle initiative est louable : « Le ministre a indiqué une série de stratégies et demandé que toute la région travaille de concert. Nous avions demandé la création d'un Centre de transfert de technologie à Montréal. Innovatech est complémentaire à notre projet. L'idée, c'est qu'on a des technologies à Montréal, mais qu'on se demande comment les exporter, notamment, vers l'Europe de l'Est et le tiers monde ». L'idée retenue est donc plus vaste, mais la conjoncture est difficile : « Nous appuyons le fait qu'on mette des ressources dans une structure d'innovation technologique ».

Le président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, M. Guilbault, se contente de dire que la stratégie sera référée à la « Table de concertation économique de Montréal ». Néanmoins, il déplore que l'on n'ait pas tenu compte des interventions demandées sur les terrains de l'est de Montréal, pour le TGV, et pour le développement du boulevard Henri-Bourassa en direction de l'est comme nouvelle artère industrielle majeure.

Le Conseil central de Montréal de la CSN a publié, pour sa part, un communiqué dans lequel il dit avoir pris connaissance du Plan stratégique du Grand Montréal, mais il exprime l'avis qu'il y a dans ce document « peu de préoccupations concernant les difficultés que connaît la Ville de Montréal ». « Il n'est aucunement fait mention des problèmes d'infrastructures d'accueil pour les entreprises sur le territoire de la

Ville de Montréal. Que ce soit au niveau des terrains industriels disponibles, ainsi que des infrastructures de transport ».

◆ Les provinces

Même si la rencontre ne doit durer qu'une demi-journée, Ottawa semble avoir conscience que les premiers ministres voudront consulter des conseillers, conclut-on dans les capitales provinciales où l'on tire de ce mince indice « une indication de ce qu'il y aura des propositions positives » qui émaneront de la rencontre.

Et, si certains premiers ministres, comme Roy Romanow, de la Saskatchewan, estiment qu'économie et Constitution sont indissociables, d'autres sont résolus à ne pas se laisser entraîner sur ce terrain demain. Ainsi, le premier ministre Bob Rae a déjà convenu, confie-t-on à Queen's Park, à mettre le holà à toute tentative d'un tour de table sur la Constitution. Si le sujet fait surface, affirme un conseiller, il a l'intention d'indiquer tout de suite qu'il est venu parler d'économie et qu'il ne veut pas aborder la Constitution derrière des portes closes.

Mais, en dépit des bonnes résolutions, l'exercice qui s'engage, convient-on d'Est en Ouest, en est un qui aura tendance à déraiper.

Symptôme du climat fragile actuel, la semaine dernière, Brian Mulroney a indisposé les Roy Romanow et Bob Rae simplement en ne communiquant pas directement avec eux au cours des premières heures qui ont suivi l'annonce de la convocation d'une réunion de travail à onze.

Sur le fond, le premier ministre de la Colombie-Britannique et celui de l'Alberta, contrairement à leur collègue ontarien, ne cachent pas qu'ils préparent une charge à fond de train contre le niveau élevé du dollar.

Au Manitoba, Gary Filmon a récemment poussé les hauts cris à l'annonce d'une entente de développement industriel entre Ottawa et Québec, ravivant les vieilles rancunes de l'octroi du contrat d'entretien des CF-18.

Des Maritimes, les premiers ministres ont laissé savoir qu'ils auraient bien voulu une conférence consacrée exclusivement aux maux économiques qui s'abattent sur leur région. Nous risquons encore d'être noyés à la table canadienne, ont prévenu les Joe Ghiz, McKenna et Cameron.

Enfin, la décision de Robert Bourassa de ne pas participer à la séance de travail, malgré son caractère prévisible, a fait l'effet d'une douche froide sur les élaus de plusieurs provinces. Bob Rae, de l'Ontario, a publiquement très mal pris la nouvelle, adressant des remontrances à Robert Bourassa. « Il a tort de penser qu'il pourra accomplir des progrès sur le plan constitutionnel en boycottant une conférence sur l'économie », a-t-il lancé.

◆ L'UdeM

intégrée et faisant appel aux sciences humaines et aux sciences biologiques, ouverte sur plusieurs disciplines, favorisera une approche humaniste, sensible à l'ensemble des besoins de l'individu et de la société », peut-on lire dans le projet de réforme présenté à la Commission des études.

Selon le Dr Morin, il est clair que la nouvelle approche pédagogique prônée par la faculté tranchera sur les méthodes d'enseignement traditionnelles. Autrefois basé sur l'assimilation du maximum de connaissances lors de cours magistraux où s'entassaient jusqu'à 170 étudiants, la formation sera réorientée vers l'apprentissage « par problèmes », la participation active des étudiants et l'enseignement par petits groupes aidés d'un tuteur.

Initié aux aspects biologiques, psychologiques et sociologiques de la médecine dès la première année, le futur médecin devra aussi compléter des cours sur l'éthique médicale, la relation médecin-patient et l'être humain et son environnement en cours de programme.

Formera-t-on ainsi des médecins plus humains?

« Nos étudiants performaient très bien aux examens nationaux. On veut maintenant améliorer l'aptitude des étudiants en milieu de travail », rétorque à cela le Dr Claude Morin. D'ailleurs, l'évaluation des aspirants médecins ne sera plus basée que sur l'évaluation des connaissances, mais sur celle des habiletés et des attitudes.

« Il a fallu réduire le contenu du cursus, car nous ne visons plus seulement l'étendue des connaissances, mais une approche beaucoup globale qui ne tient pas seulement compte de la maladie, mais de la personnalité et de la psychologie », a poursuivi le Dr Morin.

Les cinq objectifs de formation décrits dans le nouveau programme laissent entrevoir l'ampleur de la nouvelle ligne adoptée par la faculté : maîtrise de la démarche clinique, autonomie de l'apprentissage, pratique de l'analyse critique et du raisonnement scientifique, aptitudes à la communication et au travail d'é-

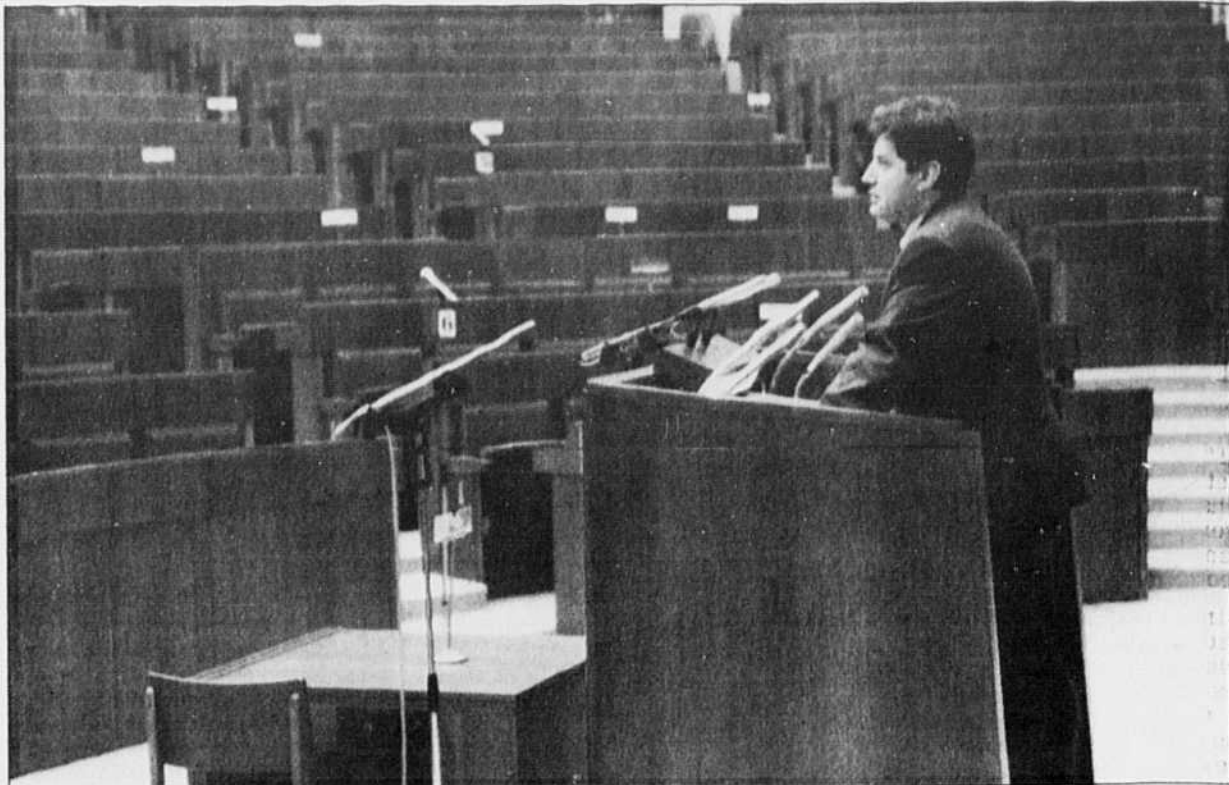


PHOTO AP

Suprêmement vide

Le leader communiste du groupe conservateur Soyouz, Victor Alksnis, a pris la parole, hier, devant le Soviet suprême, le Parlement de l'Union soviétique où les bancs étaient vides.

Les grands moments de l'URSS

PARIS (AFP) — Voici un rappel des dates essentielles de l'Histoire de l'URSS depuis la révolution bolchévique de 1917 :

— **1917** — Révolution de février. Abdication du Tsar Nicolas II le 2 mars. Le 25 octobre, les bolcheviks s'emparent du pouvoir.

— **1918** — Lénine fonde la République soviétique de Russie dont la capitale devient Moscou. La guerre civile éclate. Exécution de Nicolas II et des siens.

— **1919** — Création en mars du Komintern, l'Internationale communiste.

— **1921** — Insurrection des marins de Kronstadt. Le Xème congrès adopte la NEP (nouvelle politique économique) et instaure le parti unique.

— **1922** — Signature du Traité de l'Union qui servira de base à la Constitution soviétique de 1924. Staline est élu secrétaire général du Parti communiste.

— **1924** — Mort de Lénine (21 janvier). La troïka Staline-Zinoviev-Kamenev prend le pouvoir.

— **1927** — Trotski est expulsé du Parti (il sera assassiné en 1940 au Mexique). Staline assure seul le pouvoir et décrète la collectivisation accélérée des terres.

— **1936** — Vague de purges staliniennes qui se poursuivront pendant plusieurs années.

— **1939** — Pacte germano-soviétique. Invasion de la Finlande par

l'URSS.

— **1941** — Invasion allemande en URSS qui sera brisée deux ans plus tard à Stalingrad.

— **1953** — Mort de Staline. Après une brève transition de Malenkov, Khrouchtchev prend le pouvoir pour dix ans.

— **1956** — XXème congrès du PCUS (rapport de Khrouchtchev sur les ravages du « culte de la personnalité » de Staline, dissolution du Komintern, intervention militaire soviétique à Budapest).

— **1962-1963** — Rupture entre l'URSS et la Chine.

— **1964** — Kroutchtchev limogé est remplacé par Leonid Brejnev à la tête du Parti.

— **1968** — Intervention militaire soviétique en Tchécoslovaquie.

— **1974** — Expulsion de l'écrivain Alexandre Soljenitsyne.

— **1975** — Signature de l'Acte final d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe.

— **1979** — Intervention militaire soviétique en Afghanistan.

— **1982** — Décès de Brejnev. Andropov le remplace.

— **1984** — Mort d'Andropov. Tchernenko prend la tête du Parti.

— **1985** — Mort de Tchernenko. Arrivée de Gorbatchev à la tête du Parti.

— **1986** — XXVIIème Congrès du PCUS qui consacre le pouvoir et les projets de réformes de Gorbatchev.

— **Fin 1989** — Les régimes socialistes des pays de l'Est s'effondrent

les uns après les autres. Le mur de Berlin tombe le 9 novembre.

— **1990** — Gorbatchev donne son aval au processus d'unification allemande.

— Le comité central du PCUS ouvre la voie au multipartisme en URSS.

— **1991** — 12 juin : Boris Eltsine est élu au suffrage universel président de la république de Russie.

— **19-21 août** : coup d'État des conservateurs, qui échoue, notamment grâce à la résistance menée par Boris Eltsine. Les putschistes sont arrêtés et Gorbatchev, alors en Crimée, rentre à Moscou.

Le 24, il démissionne de son poste de secrétaire général du PCUS et appelle le Comité central du Parti à s'auto-dissoudre.

— 6 sept : l'URSS reconnaît l'indépendance des trois républiques baltes.

— 25 nov : les dirigeants de sept républiques décident de ne pas parapher un projet de traité de l'Union instaurant un système confédéral, proposé par Gorbatchev.

— 8 déc : réunis près de Minsk (Belarus) les présidents de Russie, de l'Ukraine et de la Biélorussie (ex-Biélorussie) constatent dans un document que l'Union soviétique « n'existe plus ». Ils décident de fonder une Communauté d'États indépendants. Le 13, les cinq républiques d'Asie centrale décident de rejoindre cette communauté.

Un cocktail avait lieu hier midi au Salon rouge du Parlement. Un dîner d'État était offert en soirée par M. Saintonge.

◆ Fin

non de M. Gorbatchev, pourtant encore officiellement le Commandant en Chef des armées — pour recevoir lundi le secrétaire d'État américain, M. James Baker.

Une autre étape dans l'effritement de l'ancienne structure du pouvoir avait sans doute encore été franchie hier avec l'impossibilité du Soviet suprême de l'URSS de se réunir.

Seule une poignée de députés s'étaient retrouvés, dans un hémicycle plus qu'à moitié vide, pour lancer un pathétique appel au respect de la Constitution en prédisant un avenir de terribles batailles politiques et de guerres civiles aux successeurs de l'URSS.

La veille, le Parlement russe avait annoncé qu'il prenait sous sa juridiction les locaux et les biens du Soviet suprême, une décision que contestaient aussitôt les députés des républiques d'Asie centrale.

L'annonce hier par le porte-parole du président Boris Eltsine, le grand vainqueur de cette étape dans la lutte pour le contrôle de l'ancienne URSS, que le Kremlin devenait avec tous ses biens la propriété de la Russie devrait également susciter des réserves des autres nouveaux États.

Avides de manifester les signes extérieurs de leur souveraineté, les dirigeants des républiques nouvellement indépendantes entendent aussi participer au partage des richesses de l'ex-URSS.

Et ce n'est pas sans méfiance qu'ils voient se confirmer leur crainte d'une Russie, forte de l'Histoire, de sa population et de son pouvoir, prendre sur ses épaules le manteau de l'ex-URSS.

18 décembre par la PC et l'AP

1989 : en Roumanie, des manifestations contre le régime Ceausescu sont réprimées dans la violence.

1987 : seize cents arrestations à Séoul au cours de manifestations contre l'élection à la présidence de Rom Tae Woo, candidat du gouvernement.

1986 : le dissident soviétique Andreï Sakharov, qui était assigné à résidence à Gorki, est autorisé à regagner Moscou.

1985 : la société Walt Disney décide d'implanter un Disneyland européen à Marne-la-Vallée, en France.

1980 : décès de l'homme d'État soviétique Aleksei Kossyguine.

1956 : le Japon est admis à l'ONU.
1865 : l'esclavage est aboli aux États-Unis.

Les États-Unis mettent en danger l'accord de libre-échange — Gordon Ritchie

OTTAWA (PC) — Les États-Unis mettent en danger l'accord de libre-échange, et il est grand temps que le premier ministre Brian Mulroney transmette ce message au président George Bush.

Interviewé à l'occasion de son évaluation annuelle de l'accord de libre-échange, entré en vigueur en 1989, l'ex-négociateur adjoint du Canada, M. Gordon Ritchie, a affirmé hier que les États-Unis doivent comprendre qu'à moins qu'ils ne se décident à « jouer franc jeu, ils risquent réellement de faire sauter l'accord ».

M. Ritchie considère que les États-Unis dérogent aux termes de l'entente. Selon lui, l'administration et le Congrès américains ne sont tout

simplement pas décidés à respecter l'esprit, sinon la lettre, de l'accord de libre-échange.

L'administration Bush a cédé aux pressions de groupes d'intérêt nationaux, accuse M. Ritchie. Ils ne respectent pas leurs obligations internationales. C'est « inacceptable ». Avec la piètre performance de l'économie américaine, l'accord fera l'objet de pressions encore plus grandes l'an prochain, prévient-il.

Les problèmes canadiens se trouvent aggravés par les politiques monétaires restrictives du gouvernement fédéral, la baisse de productivité, les hausses de salaires et les coûts élevés des capitaux. Résultat, une détérioration massive de la com-

pétitivité des coûts de production canadiens, qui se traduit par un élargissement de 25 % de l'écart des coûts de production par rapport aux États-Unis depuis la signature de l'accord de libre-échange, dit-il.

Pour Jim Taylor, président de l'Association des exportateurs canadiens, le rapport de M. Ritchie tombe à point nommé pour rappeler au gouvernement et aux milieux d'affaires qu'ils doivent demeurer vigilants afin de s'assurer que les deux parties appliquent également l'accord.

M. Ritchie, qui est aujourd'hui à la tête d'une firme nationale d'experts-conseils, prêche aussi dans son rapport qu'un certain nombre de conflits risquent de s'envenimer au cours des

douze prochains mois, avec les velléités protectionnistes prévisibles des Américains en cette année d'élection présidentielle.

Parmi les mesures américaines qui violent l'accord de libre-échange, M. Ritchie cite les droits de 15 % qui frappent le bois d'œuvre canadien, le maintien de tarifs douaniers sur le contre-plaqué canadien, le rejet d'un plan visant à mettre fin aux inspections de viande rouge aux douanes, des systèmes discriminatoires d'inspection, des vérifications suspectes de certains manufacturiers canadiens d'automobiles et un litige prolongé sur les tarifs douaniers sur le porc et les produits du porc canadien.

Conrad Black se retrouve à la tête d'un empire présent sur plusieurs continents

TORONTO (PC) — Maintenant vainqueur de la bataille pour l'acquisition du groupe John Fairfax, d'Australie, Conrad Black est en voie de constituer un empire de journaux s'étendant sur plusieurs continents.

Il est déjà en Europe, avec la part de 83 % que la compagnie Hollinger Inc., de Vancouver, détient dans Daily Telegraph PLC de Londres. Cette dernière compagnie sera par ailleurs le plus gros actionnaire de Fairfax, deuxième en importance des chaînes de journaux d'Australie.

Il est aussi présent au Moyen-Orient avec le journal anglophone *Jerusalem Post*, d'Israël. En Amérique du Nord, il est à la tête d'un réseau englobant plus de 200 quotidiens et hebdomadaires.

Et il mettra le pied sur un autre continent si les négociations avec le plus important propriétaire de journaux anglophones d'Afrique du Sud donnent les résultats escomptés.

Être un baron des médias à l'échelle internationale n'est pourtant pas de tout repos ces derniers temps.

L'empire britannique de Robert Maxwell, maintenant disparu, a croulé sous des dettes énormes et au milieu des scandales. News Corp. Ltd., le groupe australien de Rupert Murdoch vient à peine de reprendre le dessus après avoir procédé à un réaménagement de ses dettes valant approximativement 6,7 milliards \$.

Mais peu d'analystes de l'industrie des médias croient que Conrad Black connaît l'ira le même sort que MM. Maxwell ou Murdoch, bien que Hollinger soit loin de rivaliser en ampleur avec les empires de ceux-là.

Un spécialiste torontois des titres des médias a déclaré que l'acquisition de Fairfax semble être un bon coup. « Vous achetez ce que tout le monde admet être un bon actif sur

un marché morne — et venant de se tirer depuis peu d'une administration judiciaire — au coût de quelques cents pour chaque dollar en retour d'une part de ses dettes », a rappelé l'analyste.

« C'est le genre d'aventure où, une fois la structure financière de l'entreprise remaniée et... la dette ramenée à des niveaux supportables, votre investissement peut donner un rendement joliment attrayant ».

Actuellement, les dettes de Hollinger sont d'environ 600 millions \$, au regard d'un actif représentant environ 400 millions \$. Il semble bien que l'acquisition de Fairfax ajoutera peu à la dette.

L'offre faite pour l'acquisition de Fairfax par le groupe ayant Black à sa tête a été d'environ 1,32 milliards \$.

Daily Telegraph PLC, de Hollinger, détient une part de 15 % dans ce consortium, qui a nom Tourang Ltd. et qui a été créé spécifiquement pour l'acquisition de Fairfax.

La part de Telegraph dans l'infusion de quelque 616 millions \$ de nouveaux capitaux prévus avec l'acquisition sera au début de 88 millions \$ à 114 millions \$, a indiqué M. Daniel Colson, président intérimaire de Tourang.

La majeure partie de cette somme comptant proviendra de la caisse de Telegraph, a ajouté M. Jack Boulton, vice-président aux finances et à la trésorerie, chez Hollinger.

Ces derniers temps, malgré la pire récession que connaisse l'Australie depuis environ 80 ans, le groupe Fairfax est demeuré très profitable au plan de l'exploitation, même lorsque la compagnie était sous administration judiciaire.

L'ancien propriétaire, la famille



Conrad Black

Fairfax, s'était grandement endettée en 1987 lorsqu'elle avait privatisé le groupe Fairfax. Avec les taux d'intérêts élevés de ces derniers temps, il avait été incapable de payer les intérêts.

En Australie, News Corp. est le plus gros éditeur de journaux. Ses principaux quotidiens, le *Sydney Herald* et le *Melbourne Age*, sont en concurrence avec les tabloids de l'empire Murdoch.

Le Conference Board prévoit une faible reprise

OTTAWA (PC) — Le Conference Board du Canada redoute une faiblesse de la reprise économique, en 1992, à cause surtout du manque d'argent des consommateurs, endettés et préoccupés par l'instabilité de leur emploi.

« Les conditions commerciales vont demeurer difficiles et la création d'emplois sera faible, même si la relance est engagée », a prévenu M. Jim Frank, économiste en chef du Conference Board.

Selon lui, les bénéficiaires des compagnies, qui ont baissé au cours de la récession de 1990-91, ne pourront pas atteindre leur niveau de 1989 (60 milliards \$) avant au moins deux ans. Ce qui va évidemment provoquer la remise à plus tard des programmes d'expansion et d'embauche de nouveaux salariés.

Il y avait environ 1,4 million de chômeurs au Canada à l'automne. Quant à ceux qui sont au travail,

ils doivent se contenter de hausses salariales minimes. En octobre, les augmentations moyennes des conventions collectives n'ont été que de 2 %, soit la moitié du taux d'inflation.

De plus, il est à prévoir que la valeur du dollar canadien va demeurer élevée (plus de 85 cents US en 1992), ce qui va rendre les marchandises américaines attrayantes, mais va compliquer la vie des exportateurs canadiens sur le marché américain.

Le Conference Board prévoit, d'un autre côté, que la croissance économique s'élèvera à environ 4 % en 1992, ce qui est plus optimiste que les prévisions du gouvernement fédéral et de plusieurs économistes.

« Une course aux achats de la part des consommateurs n'est certainement pas prévue pour 1992 », a noté M. Frank. « Mais les achats des Canadiens aux États-Unis vont sûrement continuer à être à la mode », a-t-il ajouté.

Maxwell Communication se met sous administration judiciaire à Londres

LONDRES (AFP) — Le groupe d'édition Maxwell Communication Corporation (MCC), qui s'était placé lundi sous la protection de la loi américaine des faillites (chapitre 11), a demandé hier à être placé sous administration judiciaire en Grande-Bretagne, ce qui lui donne du « temps » pour mener à bien sa restructuration et éloigne l'emprise de ses banques créancières.

Cette nouvelle a été annoncée par Peter Laister, le nouveau président du groupe, à l'issue d'une journée de réunions avec les banquiers de MCC, qui s'étaient déclarés « choqués » par la demande du Chapitre 11.

« Nous en sommes venus à la conclusion que la chose dont nous avions le plus besoin pour mener à bien notre restructuration était du temps », a indiqué Peter Laister qui a succédé à Kevin Maxwell à la tête de MCC.

Le nom de l'administrateur judi-

ciaire ne devrait cependant pas être connu avant vendredi en raison d'un désaccord entre les banques et la direction de MCC sur le nom du cabinet comptable qui sera choisi.

Le chapitre 11 de la loi des faillites aux États-Unis, comme la nomination d'un administrateur judiciaire en Grande-Bretagne, permettent de protéger MCC de ses créanciers dans l'attente de l'élaboration d'un plan de restructuration ou de ventes d'actifs pour résorber la dette.

Lundi, MCC s'était tourné vers la justice américaine car 90 % de son bénéfice d'exploitation est réalisé aux États-Unis, grâce à ses principales filiales : l'éditeur MacMillan et le guide aérien Official Airlines Guide (banque de données sur vols, tarifs et horaires des compagnies aériennes dans le monde entier), basé à Oak Brook dans l'Illinois (États-Unis).

EN BREF...

Ottawa et le partenariat patronal-syndical

Le gouvernement fédéral a annoncé hier un programme de soutien aux initiatives de partenariat syndical-patronal, qui n'est en fait qu'une refonte de trois programmes existants. Le ministère fédéral du Travail consacrerait 1,4 million \$ au programme par année, et ce, pour l'ensemble des 10 provinces. L'annonce a été faite hier à Montréal par le ministre fédéral du Travail Marcel Danis qui a admis qu'il n'y avait « pas d'argent neuf » dans son programme. Le Programme de partenariat syndical-patronal permettra de financer des initiatives reliées à une nouvelle organisation du travail : restructuration du milieu de travail causée par une modernisation ou une robotisation, par exemple, ou amélioration du dialogue entre patrons et syndiqués.

Un bénéfice pour Campeau

TORONTO (PC) — La société Campeau Corp. a enregistré un bénéfice de 149 millions \$ durant les neuf premiers mois de l'année financière de 1991 grâce à des gains provenant de la vente d'immeubles, a indiqué hier la compagnie. La société Campeau, qui a rendu public en octobre un plan de réorganisation, a précisé que sans des gains de 235 millions \$ provenant de la vente d'immeubles à bureau, de centres commerciaux et d'autres propriétés d'une valeur de plus de 1 milliard \$, elle aurait connu une perte. Au cours des neuf premiers mois de 1990, l'entreprise avait subi une perte de 548 millions \$. Les résultats financiers touchant la faillite de la chaîne de magasins Federated and Allied, une filiale de Campeau aux États-Unis, n'ont pas été inclus dans le bilan de cette année, car Campeau prévoit perdre la propriété de ces magasins une fois que son plan de réorganisation aura été accepté par un tribunal américain sur les faillites.

Spar Aerospace livre deux antennes

(PC) — La société Spar Aerospace a livré hier deux antennes pour le satellite de télécommunication espagnol Hispasat à la suite d'un contrat de 13 millions \$ octroyé en juin dernier par la firme Matra Marconi Space de France, le principal entrepreneur dans le cadre de ce programme. Le premier satellite sera lancé l'été prochain par une fusée Ariane, à temps pour les Jeux olympiques de Barcelone.

L'ACDI retient douze firmes

Douze entreprises canadiennes (dont quatre du Québec) viennent d'être retenues pour réaliser quatre programmes-pilotes de développement touchant la Colombie, le Maroc, le Pakistan et le Zimbabwe. Ces entreprises bénéficieront du fonds que l'ACDI a prévu pour inciter le secteur privé à multiplier les initiatives en ce domaine. Une somme de 5 millions \$ est prévue pour chacun des quatre projets-pilotes. Si ce volet de réalisations était fructueux, l'ACDI envisage d'étendre à vingt pays ce financement. Les firmes québécoises qui étaient représentées jeudi dernier à Ottawa sont ADS Associés Ltée (projet visant à mieux gérer les ressources énergétiques au Maroc); S. R. Telecom (en milieu rural sur la côte pacifique de Colombie); Lab-Volt Ltée (formation et transfert technologique, en Colombie); SNC Lavalin (centre agro-industriel, au Maroc); et Vitronov (biotechnologique et agriculture au Maroc).

Auberges des gouverneurs rachète ses actions

(PC) — La société Auberges des gouverneurs Inc. rachètera pour fins d'annulation 287 200 de ses propres actions, soit moins que 5 % des actions ordinaires en circulation en date du 9 décembre 1991. Elles seront rachetées sur une période de 12 mois à compter du 20 décembre. Au cours des 12 derniers mois, la compagnie a racheté 168 500 actions ordinaires au prix moyen de 2,03 \$ l'action.

La Russie maintiendra ses ventes de pétrole

d'après Reuter et AP

LA RUSSIE souhaite maintenir ses exportations de pétrole brut à leur niveau actuel, a déclaré hier le ministre russe de l'Énergie, Vladimir Lopoukine.

« Il est très important de stabiliser les exportations au niveau d'aujourd'hui », a-t-il dit lors d'une interview, en marge de la conférence sur la Charte européenne de l'énergie.

Les exportations de l'URSS sont tombées à deux millions de barils

par jour (bpj) environ, selon les chiffres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). La Russie représente 90 % des exportations de pétrole et de gaz soviétiques.

Le ministre a confirmé les récents chiffres de l'AIE, selon lesquels la production pétrolière soviétique était tombée à moins de 10 millions de bpj ce mois-ci, contre 11,5 millions en moyenne en 1990. Il a reconnu que les exportations de la Russie pourraient baisser l'année prochaine, mais n'a pas donné de chiffres.

Il a dit espérer que la situation

puisse rapidement s'arranger. Au cours des trois dernières années, la production soviétique a baissé de 23 %.

Ainsi donc, l'un des fleurons de l'industrie soviétique est menacé par les bouleversements politiques, la pénurie de matériel et de technologie de pointe : les champs pétroliers les plus riches du pays — dans la province sibérienne de Tioumen — pourraient faire un bond de 30 ans en arrière et retourner à l'état de marais.

La production à Tioumen, qui fournit plus de 60 % du pétrole soviétique, a plongé comme dans l'ensemble du pays. Selon les chiffres du ministère du Pétrole et du Gaz, la production totale est passée de 4,1 milliards de barils en 1989 à 3,9 milliards en 1990 et ne devrait pas dépasser 3,7 milliards cette année.

« Dans les conditions actuelles, nous ne pouvons arrêter la chute de la production », affirme en outre Vladimir Repine, géologue à Nijnevarovsk, ville de 270 000 habitants, construite autour du champ pétrolier de Samotlor, le plus riche de la province. « Seule la liberté totale pour l'industrie du pétrole pourra stabiliser et réduire les tensions dans notre région ».

Viktor Tchikichev, ingénieur-chef

en construction, renchérit : aucun nouveau champ pétrolier n'a été ouvert cette année dans toute la province de Tioumen.

Dans les années 60, des milliers d'ouvriers ont été dépêchés sur place pour apprivoiser les marais. Or, selon les géologues, 60 à 70 % des réserves de pétrole ont déjà été extraites. Les réserves restantes se trouvent en profondeur, hors de portée de la technologie soviétique. « La production chute car nous avons exploité les gisements les plus riches », déclare Vladimir Kouchnikov, responsable du développement. « Nous avons besoin de nouvelles technologies pour maintenir les niveaux de production ».

La situation a été aggravée par les bouleversements politiques. Le président russe Boris Eltsine a décrété en novembre que ces champs appartaient à sa république et non plus au centre. Les affrontements ethniques en Arménie et, en Azerbaïdjan, ont entraîné la fermeture de la principale source d'équipements et d'oléoducs de la province. Il n'y a pas suffisamment de devises pour réparer les puits ou faire venir du matériel de l'étranger.

Les responsables de la province placent cependant leurs espoirs dans l'Occident. « Des négociations sont en cours avec de nombreuses entreprises occidentales », explique Nikolai Pavlov, vice-président de l'Association pétrolière et gazière de Tioumen. Mais si la tentative de coup d'État d'août semble ne pas avoir dissuadé les investissements occidentaux, notamment par le biais de joint-ventures, le décret du mois de novembre de M. Eltsine suspendant l'attribution de nouvelles licences pour l'exploitation du pétrole jusqu'en 1992 pourrait inquiéter les entreprises.

UN RÉGIME ENRICHISSANT!

PROFITEZ DE 1/4%* DE PLUS SUR UN REER. UNE OFFRE RICHE EN AVANTAGES.

*TAUX BONI APPLICABLE SUR LES NOUVELLES CONTRIBUTIONS ET TRANSFERTS D'AUTRES INSTITUTIONS. POUR LES REER DE 36 MOIS OU MOINS, JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1991.

+ 1/4%*



TRUST GÉNÉRAL

Joliette 752-0666
Laval 682-3200

Pointe-Claire 694-5670
Ville Mont-Royal 341-1414

Outremont Vincent d'Indy 739-3265
Laurier-Ouest 272-4777

Montréal 1100, University 871-7200
Place Ville-Marie 871-7300

5995, Boul. Gouin Ouest 745-1515
Rivière-des-Prairies 643-4040

Anjou 355-4780
Lasalle 366-0730

Brossard 466-2500
St-Lambert 466-8666

ECONOMIE

Espoir pour les créanciers de la BCCI

LONDRES (AFP) — Les créanciers et déposants de la BCCI (Bank of Credit and Commerce International), fermée depuis juillet dernier pour cause de fraudes, se sont vus promettre « quelque chose de positif » quant à leur indemnisation.

Une commission parlementaire, spécialement constituée après la découverte de fraudes massives à la BCCI, a rencontré lundi des membres du cabinet Touche Ross, liquidateur provisoire de la banque.

Selon le coordonnateur de cette commission, le député travailliste Keith Vaz, le liquidateur poursuit ses discussions avec les autorités d'Abou Dhabi, qui détiennent 77,4 % du capital de la BCCI, afin de tenter d'obtenir des compensations au niveau international des créanciers de la banque.

Les déposants britanniques devaient recevoir une compensation à hauteur de 15 000 livres (environ 30 000 \$) par compte, prévue par un fonds spécial de la Banque d'Angleterre et payable après la mise en liquidation judiciaire.

« Nous avons été rassurés, quelque chose de positif va se passer »,

Le 2 décembre, la Haute cour de Londres avait reporté au 14 janvier sa décision sur la liquidation définitive de la BCCI à la demande du liquidateur provisoire et des actionnaires, afin de permettre la poursuite des négociations avec l'émirat d'Abou Dhabi. La BCCI, avait alors rappelé le président du tribunal, doit de l'argent à environ 800 000 déposants, détenteurs de 1,2 million de comptes dans plus de 70 pays.

Crise sur fond de néo-libéralisme en Amérique latine

Claude Bataillon
et Yvon Le Bot

Le Monde

DE 1930 À 1970 le populisme latino-américain s'est incarné dans des figures et des mouvements forts, du président Cardenas au Mexique au général-président Velasco au Pérou, en passant par le péronisme argentin, le gétulisme brésilien, le gaitanisme colombien, le mouvement national révolutionnaire bolivien. Il était porteur de politiques identifiées et cohérentes : direction étatique du développement et protectionnisme, substitution des importations et industrialisation ; caudilles, clientélisme et participation ; émergence des classes moyennes et mobilisation des masses ; réformes agraires, intégration nationale et modernisation.

Dans l'après-guerre, les taux de progression du PIB étaient meilleurs que ceux de l'Amérique du Nord et soutenaient la comparaison avec ceux de l'Europe occidentale et des nouveaux pays industrialisés d'Asie — exception faite du Japon.

Les aspirations refoulées

La croissance des exportations agricoles et minières se conjugait avec la création d'industries et d'un marché intérieur. Mais la progression des revenus s'est faite de manière très inégale ; des fossés se sont creusés ; les aspirations ont crû plus vite que les moyens d'y répondre.

Lorsque s'est éloignée la conjoncture — favorable pour le sous-continent — de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée, les possibilités de redistribution se sont essouffées.

Les promesses d'ordre et de stabilité des régimes militaires, comme les perspectives mirifiques qui se présentaient alors aux pays exportateurs de pétrole, le Mexique et le Venezuela principalement, ont conduit les organismes financiers internationaux et les banques étrangères à investir dans le sous-continent une partie de leurs énormes excédents monétaires.

La mauvaise gestion, notamment l'exécution de grands projets impro-

ductifs, de cette manne par les gouvernements militaires, mais aussi civils, et l'augmentation des taux d'intérêt ont transformé le « miracle » en désastre. Amérique latine est ainsi devenu synonyme de dette : 420 milliards \$ et les deux pays les plus endettés du tiers-monde, le Mexique et le Brésil.

Le service de la dette et les placements à l'étranger ont inversé les flux : la région est devenue exportatrice de capitaux. Dans le même temps, la baisse du prix des matières premières — celle du prix du pétrole a fait retomber les rêves vénézuéliens et mexicains — a réduit le bénéfice des efforts réalisés dans le domaine des exportations, notamment de produits manufacturés.

Les années 80 n'ont pas été simplement une « décennie perdue » : le PIB *per capita* a régressé de 8,3 % dans l'ensemble de la région, de plus de 20 % en Argentine, au Venezuela, au Pérou, en Bolivie et au Nicaragua.

La crise a précipité la chute des régimes militaires et autoritaires (exception confirmant la règle, celui de Pinochet s'est maintenu jusqu'à la fin de la décennie). La vague de démocratisation a balayé la région, épargnant Cuba, jusqu'à présent.

Un peu plus tôt, un peu plus tard, tous les gouvernements élus se sont inclinés ou se sont convertis au programme néo-libéral comme à une dernière « planche de salut », lancée par des partenaires nord-américains, européens, japonais et multilatéraux, dont ils craignent d'être abandonnés.

Le Chili — pour la croissance — et la Bolivie — pour avoir brisé net et durablement la spirale inflationniste — sont aujourd'hui cités en exemples jusque dans les pays de l'Est. Avant de conseiller Polonais et Soviétiques dans le passage à l'économie de marché, l'économiste nord-américain Jeffrey Sachs avait fait ses preuves à La Paz. Quel renversement par rapport à il y a dix ans !

Des handicaps cumulés

Contrairement à ce qui s'est passé au Chili et en Argentine, au Mexique et en Colombie, le libéralisme n'a pas eu besoin d'être imposé par les militaires, qui n'ont d'ailleurs, dans le premier de ces pays, qu'un rôle de comparses et, dans le second, une fonction économique et politique secondaire.

La flexibilité du système mexicain lui a permis de négocier le virage néo-libéral en mettant à profit une rente de situation (proximité du marché américain) et un capital de confiance fondé sur l'ordre et la stabilité et en bénéficiant de mécanismes limités d'allègement de la dette (plan Brady). Le plan de privatisations y est spectaculaire : il touche plus de la moitié des entreprises, dont les banques.

En Colombie, le partage du pouvoir entre les deux partis (libéral et conservateur), couplé avec une régression endémique, a assuré la modernisation progressive — mais non sans douleur — d'un système traditionnellement fondé sur le libéralisme économique : le populisme s'y est lancé plusieurs fois à l'assaut du pouvoir, mais n'a jamais orienté durablement la politique. Le pays, qui apparaissait comme une exception, est devenu « modèle ».

Ainsi, dans certains cas, les politi-



Les promesses d'ordre et de stabilité des régimes militaires, comme les perspectives mirifiques qui se présentaient aux pays exportateurs de pétrole, le Mexique et le Venezuela principalement, ont conduit les organismes financiers internationaux et les banques étrangères à investir dans le sous-continent américain une partie de leurs énormes excédents monétaires.

ques libérales atteignent leurs buts, serait-ce partiellement, alors que dans d'autres, elles donnent l'impression d'une gesticulation désespérée n'empêchant pas l'économie et le pays de sombrer. Les succès obtenus semblent dépendre en premier lieu de la capacité à répondre à de nouvelles demandes internationales sous forme d'exportations légales (cuivre et autres minerais chiliens ; production des *maquiladoras* mexicaines ; fleurs, fruits et légumes du Chili, de Colombie et du Mexique) ou illégales (coca-cocaïne, de Bolivie et de Colombie, héroïne du Mexique) bénéficiant d'un marché en expansion et de cours élevés.

Le Pérou, pourtant, dispose de telles richesses (minerais, produits de la pêche, feuilles de coca et pâte-base). La situation catastrophique de ce pays tient sans doute d'abord à l'accumulation des coups de balanciers politiques, brusques et répétés, et des dislocations économiques et sociales.

Avec des variantes et à des degrés moins « pathologiques », on retrouve plusieurs de ces handicaps dans les sociétés latino-américaines pour lesquelles la sortie de crise fait le plus problème. En Argentine comme au Venezuela, la bourgeoisie est plus spéculative qu'industrielle et Caracas doit recourir à des importations massives de produits alimentaires. En Amérique centrale, à la persistance des anciennes oligarchies et à la faiblesse des couches moyennes se sont ajoutées violence sociale et guerres civiles.

Le Brésil partage avec plusieurs de ses voisins les incertitudes politi-

ques, la multiplication de plans de sauvetage, le manque de persévérance et de crédibilité des gouvernements et leur incapacité à recouvrer l'impôt. Dans à peu près tous les pays sauf le Chili et la Colombie, le fardeau de la dette et la faiblesse de l'épargne intérieure continuent de grever les capacités d'investissement.

Les politiques d'ajustement structurel ont poussé sur les décombres des expériences nationales-populaires et des espoirs mis dans les États révolutionnaires. Ce qui se met en place est le plus souvent un libéralisme sauvage, d'arrière-cour ou de terrain vague, sans garde-fous, sans mécanismes maîtrisés de redistribution et de compensation, et sans garantie d'avenir.

Si le chômage n'a pas augmenté en proportion de la récession, la désindustrialisation, les privatisations et le « dégraissage » des administrations et des grandes entreprises publiques entraînent le gonflement du secteur informel. Le poids relatif et les revenus des salariés, notamment de ceux des classes moyennes, se sont effondrés.

La réduction des dépenses publiques se traduit par une dégradation des infrastructures, des services de transport, d'éducation, de santé, alors même que la population qui recourt à ces services a considérablement augmenté. L'extrême pauvreté devient un phénomène de plus en plus massif qui concerne aujourd'hui près de 40 % de la population du sous-continent et de plus en plus urbain.

Baisse des tarifs aériens US

CHICAGO (Reuter) — La campagne d'hiver a commencé pour les compagnies aériennes américaines. USAir a annoncé la réduction, variant de 10 à 25 %, de ses tarifs hivernaux (7 janvier au 31 mars 1992) sur les vols intérieurs. Trans World Airlines (TWA) a adopté une mesure similaire peu après, suivie par Continental Airlines, dont les réductions portent également sur les vols transatlantiques.

TWA a également annoncé la réduction, de 50 %, de ses tarifs sur les vols internationaux, ceux qui ne sont pas déjà assortis de conditions particulières, à partir de 88 villes américaines sur les 102 desservies par la compagnie.

United Airlines, la compagnie aérienne du groupe UAL, a déclaré qu'elle réduirait également ses tarifs sur les liaisons où elle est en concurrence avec d'autres transporteurs qui auront pratiqué une mesure identique.

En revanche, elle ne prévoit pas de diminuer les tarifs sur des vols internationaux.

Reitmans

REITMANS (CANADA) LIMITÉE

CLASSE A NON VOTANTES
Dividende No 129

Avis est donné par la présente, qu'un dividende trimestriel en espèces de 13¢ par action a été déclaré pour les actions de classe A non votantes de la société ; lequel dividende est payable le 30 janvier 1992, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 16 janvier 1992.

ORDINAIRES
Dividende No 170

Avis est donné par la présente, qu'un dividende trimestriel en espèces de 13¢ par action a été déclaré pour les actions ordinaires de la société, lequel dividende est payable le 30 janvier 1992, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 16 janvier 1992.

Par ordre du Conseil
Allan Salomon
Secrétaire

Montréal, le 13 décembre 1991

Banque Hongkong du Canada



Stanley H. Hartt, C.R.

La Banque Hongkong du Canada est fière d'annoncer la nomination de Stanley H. Hartt, C.R. à son conseil d'administration.

M. Hartt a été inscrit au barreau du Québec en 1965 et a connu une carrière remarquable tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Associé au cabinet Stikeman Elliott de Montréal pendant plus de 20 ans, sous-ministre au ministère des Finances, chef du personnel du cabinet du premier ministre, M. Hartt occupe actuellement le poste de président du conseil et de président et chef de la direction de la Campeau Corporation.

La Banque Hongkong du Canada, membre du Groupe HSBC, possède 108 succursales réparties à l'échelle du Canada. Grâce à ses filiales et à ses sociétés affiliées, le Groupe est représenté dans 50 pays, compte plus de 54 000 employés et possède un actif consolidé de plus de 149 milliards de dollars US.

NOVA

AVIS DE DIVIDENDES

Avis est par les présentes donné que le conseil d'administration de NOVA Corporation of Alberta a déclaré les dividendes trimestriels indiqués ci-après qui seront payables le 15 février 1992 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres à la fermeture des bureaux le 31 janvier 1992.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Série 7 3/4 %, dividende No 72 : Un dividende de 0,484375 \$ par action sur les actions privilégiées, rachetables, à dividende cumulé de 7 3/4 %, en circulation.

Série 9 3/4 %, dividende No 64 : Un dividende de 0,609375 \$ par action sur les actions privilégiées, rachetables, à dividende cumulé de 9 3/4 %, en circulation.

Série 9,76 %, dividende No 62 : Un dividende de 0,61 \$ par action sur les actions privilégiées, rachetables, à dividende cumulé de 9,76 %, en circulation.

Série 7,60 %, dividende No 57 : Un dividende de 0,475 \$ par action sur les actions privilégiées, rachetables, à dividende cumulé de 7,60 %, en circulation.

ACTIONS ORDINAIRES

Actions ordinaires, dividende No 118 : Un dividende de 0,06 \$ par action sur les actions ordinaires en circulation.

J.S. MUSTOE
Vice-président, conseiller juridique
et secrétaire

NOVA Corporation of Alberta
Calgary (Alberta)
Le 13 décembre 1991

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné que le conseil d'administration de NOVA Corporation of Alberta a déclaré le dividende trimestriel indiqué ci-après qui sera payable le 15 février 1992 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres à la fermeture des bureaux le 10 février 1992.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Série 9 3/4 %, dividende No 28 : Un dividende sur les actions privilégiées de premier rang à taux flottant, rachetables, à dividende cumulé de 9 3/4 % pour la période se terminant le 15 février 1992, s'élèvera à un montant par action égal à un quart de 70 % de la moyenne du taux préférentiel (comme il est défini dans les dispositions rattachées aux actions privilégiées de premier rang à taux flottant, rachetables, à dividende cumulé de 9 3/4 %) en vigueur chaque jour pendant la période de trois mois civils prenant fin le dernier jour de janvier 1992 (la « période de calcul ») multiplié par 25,00 \$. Ce dividende est évalué à 0,3590563 \$ par action, d'après un taux préférentiel de 8 1/2 % jusqu'au 6 novembre 1991, un taux préférentiel de 8 1/2 % jusqu'au 5 décembre 1991 et un taux préférentiel de 8 % par la suite. Ce montant peut varier selon le taux préférentiel réel en vigueur pendant la période de calcul et un autre avis sera donné une fois que le montant réel du dividende aura été déterminé.

J.S. MUSTOE
Vice-président, conseiller juridique
et secrétaire

NOVA Corporation of Alberta
Calgary (Alberta)
Le 13 décembre 1991

FAITES UNE SURPRISE À VOTRE CORPS...

C'EST LA TÊTE QUI VA ÊTRE CONTENTE!

En voyant les installations ultra-modernes du YMCA Guy-Favreau, votre corps, déjà ça lui monte à la tête.

Dans une ambiance relaxe ou travailler le physique remet le moral en forme, notre personnel spécialisé vous offre les conseils spécifiques à vos besoins.

Piscine, gym, jogging, salle d'exercice, cours variés à horaires flexibles - avec l'abonnement, tout est inclus. Voici même un laissez-passer pour venir en faire un premier essai.

Au YMCA, la surprise, c'est que le corps s'amuse à être bien dans sa tête!

LAISSEZ-PASSER

- Accès gratuit à toutes les installations.
- Valable jusqu'au 31 janvier 1992.
- Un laissez-passer par personne.
- Ne donne droit qu'à une seule visite.
- Une même personne ne peut utiliser les laissez-passer qu'une seule fois.

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi de 06h15 à 21h00
Samedi de 07h30 à 17h00
Dimanche de 09h00 à 17h00

Y M C A G U Y - F A V R E A U MONTREAL

Complexe Guy-Favreau, 200, boul. René Lévesque ouest, 845-4277

Chez
Pauzé

Nous avons nos clients(es) et amis(es) que notre restaurant sera fermé pour la période des FÊTES du 23 décembre au 13 janvier.

Meilleurs Voeux

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

L'ingérence militaire n'est pas à craindre dans l'ex-URSS, selon Baker

Le Kazakhstan veut faire partie des puissances nucléaires de la future union

d'après Reuter et AFP

BICHKEK (URSS) — James Baker a reçu des assurances sur la non-ingérence de l'appareil militaire soviétique dans les affaires politiques du pays, a-t-on déclaré hier dans l'entourage du secrétaire d'Etat américain.

Le ministre soviétique de la Défense, Evguéni Chapochnikov, devrait être le commandant en chef des forces armées de la nouvelle Communauté d'États indépendants créée pour remplacer l'URSS, a-t-on ajouté de même source.

De son côté, le président du Kazakhstan, Noursoultan Nazarbaïev, a refusé hier que la Russie soit la seule république à conserver des armes nucléaires, comme l'avait suggéré le président russe Boris Eltsine.

Lors d'une conférence de presse avec le secrétaire d'Etat américain à Alma-Ata, M. Nazarbaïev a en revanche proposé que toutes les armes nucléaires soviétiques soient placées sous contrôle commun.

M. Nazarbaïev n'a pas non plus souscrit à l'idée que la Russie succède à l'URSS comme membre permanent du Conseil de sécurité.

« Le président Eltsine et moi avons discuté du maintien d'armes nucléaires en Russie et au Kazakhstan », a déclaré M. Nazarbaïev aux journalistes qui accompagnent M. Baker contactés par téléphone depuis Moscou.

« Les discussions préliminaires indiquent que nous pourrions trouver

un langage commun et j'espère que ce sera le cas, a poursuivi le président kazakh. Si tout marche bien, je suis prêt à proposer que les quatre États nucléaires (la Biélorus, l'Ukraine, la Russie et le Kazakhstan, où sont basées les forces nucléaires stratégiques soviétiques) signent un traité qui prévoit que le contrôle des armes nucléaires sur le territoire des quatre États soit concentré en seul site et qui contienne aussi un élément de contrôle et de surveillance sur ces armes nucléaires et une disposition de non-prolifération ».

M. Eltsine avait déclaré lundi à Moscou qu'aux termes d'un traité d'alliance défensive à signer prochainement entre les membres de la Communauté des États indépendants, seule la Russie conserverait des armes nucléaires. Les trois autres républiques élimineraient les leurs, avec l'aide des États-Unis. Il avait cependant ajouté qu'il devrait encore en discuter avec son homologue du Kazakhstan.

James Baker se rendait hier à Bichkek, en Kirghizie, puis au Kazakhstan, dans le cadre d'une tournée destinée à évaluer la réponse américaine à l'éclatement de l'Union soviétique.

La Kirghizie et le Kazakhstan se sont déclarés prêts à rejoindre la Communauté formée le 8 décembre par la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie.

L'agence Tass rapportait hier que

Désaccord entre Paris et Washington sur l'aide aux pays des l'ex-URSS

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont officiellement exprimé hier leur désaccord avec la France sur l'opportunité de réunir en janvier à Washington une conférence internationale de coordination de l'aide humanitaire à l'ex-URSS.

Dimanche à la télévision, le président français François Mitterrand avait estimé « un peu superflue » cette conférence proposée la semaine dernière par le secrétaire d'Etat américain James Baker.

« Nous ne sommes pas de cet avis », a déclaré hier le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Marlin Fitzwater, précisant que la conférence devrait se dérouler « au niveau ministériel ».

« Il y a un réel besoin pour cette conférence, une coordination de

l'aide (internationale) est nécessaire », a-t-il ajouté en soulignant que M. Baker, actuellement en tournée en URSS, « s'entretient de ces questions avec les responsables soviétiques ».

« Rien qu'aux États-Unis, une vingtaine d'agences gouvernementales sont engagées dans les opérations d'aide » à l'URSS, a encore dit M. Fitzwater. Interrogé sur la participation de la France à la conférence, M. Fitzwater a dit ne disposer d'aucune information à ce sujet.

Lundi, la Maison Blanche avait indiqué dans un communiqué que les présidents Bush et Mitterrand avaient évoqué la question au téléphone dimanche, mais sans donner d'autre précision.

Olszewski n'a pas réussi à former un nouveau gouvernement polonais

VARSOVIE (Reuter) — Le premier ministre polonais Jan Olszewski a renoncé hier à former un nouveau gouvernement, en accusant le président Lech Walesa de refuser de collaborer avec lui.

Ancien avocat de Solidarité, Jan Olszewski a déclaré dans sa lettre de démission avoir présenté lundi son programme et son projet de gouvernement au président, qui a répondu qu'il ne coopérerait pas avec le cabinet.



Jan Olszewski

« Dans ces circonstances, en dépit du soutien qui m'a été accordé par la Diète (Chambre basse), je ne vois aucun moyen de remplir la mission qui m'a été confiée », a-t-il précisé dans sa lettre, lue au parlement par son président, Wiesław Chrzanowski.

Nommé premier ministre à contrecoeur par Lech Walesa il y a deux semaines, grâce au soutien d'une coalition de centre-droit, Jan Olszewski s'est montré amer à l'égard du président.

« Les plus hautes instances des autorités de l'État doivent se montrer loyales les unes envers les autres. J'ai souligné à plusieurs reprises que ma personne ne devrait pas être un obstacle entre le président, le gouvernement et le parlement », a-t-il ajouté.

Au moment de la nomination du premier ministre, Lech Walesa a fait

savoir qu'il était en désaccord la politique préconisée par la coalition de centre-droit, qui prônait l'abandon de la « thérapie de choc » des deux précédents gouvernements de Solidarité.

La démission du premier ministre doit être débattue par le parlement aujourd'hui. Mais il semble n'y avoir dans l'immédiat aucune solution de rechange, bien que Lech Walesa soit favorable à la reconduction du premier ministre sortant, Jan Krzysztof Bielecki.

Toutefois Walesa a laissé entendre hier soir qu'il avait trouvé une « solution » pour surmonter la profonde crise politique actuelle.

« Je connais la solution mais je ne peux vous la dévoiler », a-t-il répondu aux journalistes qui l'interrogeaient sur le point de savoir s'il avait déjà trouvé un autre candidat à la place de M. Olszewski.

M. Walesa s'exprimait au sortir d'une réunion de plus d'une heure et demie avec le bureau de la Diète qui réunit notamment le président et les vice-présidents de la chambre basse du parlement.

D'autre part, selon des bruits circulant dans les milieux politiques de la capitale, M. Walesa envisagerait une nouvelle fois de confier au professeur Bronisław Geremek la tâche de former le gouvernement en remplacement de M. Olszewski.

Le président lui avait déjà confié récemment cette mission mais M. Geremek a dû renoncer faute de pouvoir réunir une majorité à la chambre des députés.

Initialement soutenu par une coalition réunissant cinq partis, Jan Olszewski avait perdu l'appui de deux d'entre eux la semaine dernière.

Après le retrait du Congrès libéral démocrate (KLD) jeudi, puis de la Confédération de la Pologne indépendante (KPN), samedi, le premier ministre désigné n'avait le soutien que de 120 députés sur les 460 que compte la Diète.

Le KLD a déclaré qu'il n'était pas convaincu que le futur gouvernement soit en mesure de conduire une politique économique cohérente. Le KPN, qui a fait campagne contre la politique menée par Jan Krzysztof Bielecki, a jugé que Jan Olszewski n'avait pas suffisamment marqué son opposition par rapport aux idées de son prédécesseur.

Jan Olszewski est le troisième à avoir tenté de former un gouvernement depuis les élections législatives du 27 octobre, qui ont fait entrer au parlement une mosaïque de 29 partis.



PHOTO AP

Le secrétaire d'Etat américain, James Baker (à gauche), poursuit sa visite des États de l'ex-URSS. Il était hier à Bichkek, en Kirghizie, où il a donné une conférence de presse en compagnie du président Askar Akaïev.

Mikhaïl Gorbatchev a l'intention de se rendre à Alma-Ata, capitale du Kazakhstan, pour exprimer son opinion sur les changements en cours en URSS.

La chambre basse du Parlement soviétique a estimé hier que le président Gorbatchev devrait démissionner car il n'a rien fait pour enrayer l'éclatement du pays.

James Baker a déclaré lundi que les États-Unis examinaient une éventuelle reconnaissance de la souveraineté de la Russie et de l'Ukraine.

Le chef de la diplomatie américaine a eu lundi plus de dix heures d'entretiens avec le président russe Boris Eltsine et le ministre Chapochnikov, puis le président Mikhaïl Gor-

batchev.

Le président russe a fourni aux États-Unis un plan détaillé pour garantir le contrôle de l'appareil militaire de la nouvelle Communauté et a réaffirmé que les États membres signeraient un traité de défense commune prévoyant un commandement intégré des forces armées.

À l'issue de ces discussions, James Baker s'est dit « tout à fait rassuré » sur la sécurité et le contrôle des quelque 30 000 têtes nucléaires soviétiques.

« Nous avons eu l'impression assez claire que le militaire n'empiéterait pas sur le politique », a-t-on déclaré hier de source américaine, en évoquant la rencontre avec Boris Eltsine.

« (Evguéni Chapochnikov) a parlé de cette alliance de défense (...) et a dit qu'il serait le commandant en chef de cette alliance de défense », a-t-on ajouté de même source.

À l'issue d'une rencontre avec le président kirghize, Askar Akaïev, James Baker a déclaré hier qu'il avait « pris note et admiré l'engagement du président à la démocratisation ». Washington considère le président Akaïev comme un défenseur modèle de la démocratie en Asie centrale.

En Azerbaïdjan, le président Ayaz Moutalibov s'est proclamé hier commandant en chef des forces armées azerbaïdjanaises, suivant l'exemple de son homologue ukrainien, Léonid Kravtchouk.

La décision du président Mouta-

libov fait suite à un vote du parlement azerbaïdjanais, qui s'était prononcé en octobre dernier pour la nationalisation de tous les biens de l'armée soviétique se trouvant sur le territoire de la République.

Selon l'agence Tass, Ayaz Moutalibov a également ordonné la création d'un comité de défense des frontières, une mesure susceptible d'aviver la tension avec l'Arménie voisine sur le sort de l'enclave du Haut-Karabakh.

Le président kazakh Nazarbaïev a par ailleurs annoncé que neuf républiques participeraient samedi à Alma-Ata aux négociations sur la création de ce qu'il veut appeler la « Communauté euro-asiatique des États indépendants ».

D'après le porte-parole du président kazakh, Seïtacy Mataïev, l'Arménie a accepté de se joindre aux cinq républiques d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan) et aux trois républiques slaves qui ont proclamé le 8 décembre la Communauté des États indépendants. Par contre, la Moldavie, la Géorgie et l'Azerbaïdjan ont refusé.

Pour M. Nazarbaïev, la rencontre d'Alma-Ata sera la négociation d'un nouveau document, et pas simplement l'adhésion des autres républiques à l'accord de Minsk conclu entre la Russie, l'Ukraine et la Biélorus.

M. Nazarbaïev, interrogé sur l'avenir du président Mikhaïl Gorbatchev, a parlé de lui comme s'il appartenait au passé. « Le président Gorbatchev est un personnage historique. Depuis le tout début et jusqu'à la fin, j'ai soutenu tous ses efforts dans le domaine de la perestroïka (...) Qu'il joue ou non un rôle dans la communauté dépend uniquement de lui », a-t-il dit.

M. Akaïev a lui aussi estimé que le rôle du président soviétique dans la nouvelle communauté dépendrait de la position qu'il prendrait. « Il n'a pas encore formulé sa position », a-t-il dit.

M. Baker doit quitter aujourd'hui Alma-Ata pour se rendre à Minsk, en Biélorus, puis à Kiev, capitale de l'Ukraine.

À la veille des fêtes la STCUM a préféré faire

93 chômeurs au lieu de 93 retraités

Ces départs pour la retraite

■ ne lui coûteraient rien

■ maintiendraient les acquis des programmes d'accès à l'égalité

Son choix est donc socialement et économiquement mauvais pour Montréal

Annonce retenue et payée par le Syndicat du Transport de Montréal (employé-e-s des services d'entretien CSN)

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Seule certitude à La Havane: l'année qui s'en vient sera difficile

Pascal Fletcher

de l'agence Reuter

LA HAVANE (Reuter) — Dans la terminologie officielle, on l'appelle « l'option zéro ».

Celle-ci implique pour Cuba et ses dix millions d'habitants le retour à un état de subsistance rendu inévitable par le tarissement des importations dû à l'effacement de l'Union soviétique.

Pendant 30 des 33 ans de la révolution cubaine, l'URSS a été non seulement le mentor politique, mais également le principal fournisseur de denrées aussi vitales que le pétrole, les pièces de rechange pour l'industrie du sucre et du tabac, les denrées alimentaires de base.

Brusquement, en décembre, les livraisons de carburant soviétique ont cessé et les plus grandes incertitudes planent sur l'ensemble des approvisionnements en 1992.

Ceux-ci s'étaient progressivement taris au cours des 18 derniers mois, contraignant Fidel Castro à étendre le rationnement des produits alimentaires et des biens de consommation, à limiter les transports et la consommation d'électricité, à remplacer les voitures par des bicyclettes et les tracteurs par des chars à boeufs.

Même la récolte de canne à sucre 1991-92, principale source de devises de l'île, qui faisait depuis des années l'objet d'un troc contre le pétrole soviétique, pourrait être menacée par la pénurie de carburant, de lubrifiants et de pièces de rechange.

Le lancement d'un vaste plan d'auto-suffisance alimentaire avec la mobilisation aux champs de milliers de Cubains n'a pas réussi à résoudre les pénuries chroniques.

Où le développement d'un marché noir florissant que traque de plus en plus durement la police. À La Havane, on a pu voir récemment des policiers procédant à la fouille de passants et d'automobilistes.

Dans sa quête de devises, Fidel Castro a entrouvert la porte aux investissements étrangers dans certains secteurs limités : tourisme, biotechnologie, industrie pharmaceutique. Il s'efforce également d'attirer des sociétés étrangères dans le domaine de la prospection pétrolière et l'exploitation des riches réserves de nickel.

Cette ouverture a suscité un certain intérêt en Europe, en Amérique latine et au Canada. Mais il reste à voir si, avec le maintien de l'embargo économique des États-Unis, ces participations permettront de combler le vide laissé par l'URSS et ses anciens satellites d'Europe de l'Est.

Parallèlement à cette ouverture, Cuba s'est de nouveau tournée vers l'Amérique latine. Mais ses relations avec un continent aux prises à ses



Le carburant se faisant rare, les attelages de boeufs ont refait leur apparition dans les champs de tabac cubains.

propres difficultés économiques, restent problématiques.

Les gouvernements latino-américains paraissent soit peu enclins soit financièrement incapables d'apporter une aide à La Havane. En revanche, ils souhaitent voir Cuba promouvoir des changements politiques comme l'a montré la récente réunion de 13 présidents réunis au sein du « groupe de Rio ».

Dans leur communiqué final, ceux-ci ont exprimé leur « profonde préoccupation » face à la situation actuelle à Cuba et à son « avenir » et se sont dits prêts à aider ses dirigeants à promouvoir « dans la paix, la justice, la liberté et la démocratie, les droits de l'Homme et un développement économique libre et ouvert ».

Mais Fidel Castro fait la sourde oreille aux appels. En octobre dernier il qualifiait de « poubelle » le multipartisme et, au début du mois, devant des écoliers, il réaffirmait sa foi dans le communisme.

« Nos ennemis doivent savoir que nous sommes prêts à défendre nos idées et notre cause à n'importe quel prix — je dis bien n'importe quel prix — et que nous sommes prêts à aller jusqu'au bout ».

Au traditionnel slogan « le socialisme ou la mort », il ajoutait pour 1992 : « Sauvons la nation, la révolution et le socialisme ».

La repression d'ailleurs n'a en rien diminué. Si les petits groupes d'opposition se montrent désormais plus hardis, ils n'en restent pas moins très vulnérables.

Le dernier exemple remonte à novembre. La très redoutable sécurité d'État démantelait alors un petit groupe de dissidents appelé Criterio Alternativo (Critère alternatif) qui

prônait ouvertement le multipartisme et des élections libres.

Le chef du groupe, le poète Maria Elena Cruz Varela et six de ses compagnons ont ensuite été condamnés à des peines allant de un à deux ans de prison pour réunions illégales, dénigrement des institutions de l'État et publication de documents clandestins.

Honecker partira sous peu pour la Corée du Nord

MOSCOU (Reuter) — Selon la radio de Cologne Westdeutscher Rundfunk, le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a déclaré qu'Erich Honecker partirait en Corée du Nord dans les prochains jours.

Le chef du Kremlin a tenu ces propos au directeur de la chaîne de télévision allemande ARD, Friedrich Nowotny, lors d'une visite de ce dernier à Moscou.

« Mikhaïl Gorbatchev a déclaré qu'il pensait qu'Honecker se rendrait en Corée du Nord dans les tout prochains jours. Il y a des problèmes plus importants à résoudre et Honec-

ker disparaîtra rapidement de la scène », a dit la radio. La Russie n'a pas donné à l'ancien président est-allemand Erich Honecker une nouvelle date limite pour qu'il quitte les locaux de l'ambassade du Chili à Moscou, a déclaré hier un collaborateur de Boris Eltsine.

Sergei Chakhrai, conseiller juridique du président russe, a dit que la Russie n'expulserait pas Honecker vers l'Allemagne, où il est poursuivi pour le meurtre des Allemands tués en franchissant le rideau de fer pendant la guerre froide.

Le Cambodge est devenu le plus grand entrepôt commercial d'Indochine

PHNOM PENH (Reuter) — Naguère pays aux abois, ravagé par un régime khmer rouge sanguinaire, puis par treize ans de guerre civile, le Cambodge renaît de ses ruines pour redevenir peu à peu le grand centre du commerce asiatique qu'il avait cessé d'être.

Sous la houlette énergique des Cambodgiens d'origine chinoise — la classe commerçante depuis des générations — le pays de Norodom Sihanouk se présente depuis quelques années comme un immense entrepôt, rivalisant avec Singapour, la plus importante « vitrine » du marché libre en Asie du Sud-Est.

En cinq ans, les 900 000 habitants de Phnom Penh se sont hâtés de tirer avantage de l'assouplissement par le gouvernement pro-vietnamien de la planification centralisée de type communiste.

Aujourd'hui, deux mois après l'accord de paix signé par les factions belligères, le marché central de la capitale regorge, entre autres produits, de matériel électronique grand public, de parfum venu d'Ho-Chi-Minh-Ville, de produits de beauté thaïlandais, de porcelaine chinoise, toutes choses très prisées par la nouvelle classe possédante khmère.

L'existence de cette véritable caverne d'Ali Baba est d'autant plus remarquable que cette ville élégante construite par les Français avait été complètement dévastée et vidée de sa population, d'abord entre 1975 et 1979 par le régime Pol Pot, ensuite par la guerre.

Mais les hommes d'affaires asiatiques, toujours prompts à saisir les opportunités, ont su prévoir le parti à

tirer d'un pays à ce point sous-développé, sans système tarifaire et douanier digne de ce nom, sans droits d'importation pénalisants et dont les frontières, sinistrées par le conflit, n'existaient plus guère.

Considérant que l'on ignore généralement au Cambodge les intermédiaires traditionnels que sont les banques et les services d'importation et que les droits de douane se comptent parmi les plus bas du monde, on constate qu'une motocyclette japonaise ou un vase de Chine se vendent à Phnom Penh à des prix de fiant toute concurrence.

Le contrôle d'un tel commerce est évidemment une entreprise quasi impossible pour un gouvernement qui semble incapable d'identifier l'origine des devises servant à régler ces importations d'envergure, dans un pays dont les maigres réserves ne peuvent assurer les achats essentiels de carburant ou d'engrais.

Selon les chiffres officiels, les échanges commerciaux cambodgiens ont atteint l'an dernier 215 millions \$ US. Ils sont passés durant le premier semestre de cette année à plus de 178 millions \$ US, les exportations n'atteignant que 9,52 millions \$ US.

L'énorme déséquilibre résulte essentiellement des importations de pétrole, Moscou ayant cessé d'en fournir à bas prix à cause de ses difficultés économiques.

Les biens de consommation arrivent pour une large part de Singapour, qui est le principal partenaire commercial du Cambodge, avec une balance nettement excédentaire.

La Roumanie reconnaît deux nouveaux États de l'ex-URSS

BUCAREST (AFP) — Le gouvernement roumain a décidé de reconnaître la fédération de Russie « en tant qu'État indépendant », « salué l'indépendance proclamée par le Kazakhstan, et s'est déclaré « prêt à établir des relations diplomatiques » avec ces deux républiques de l'ex-URSS, a annoncé hier à Bucarest le ministre roumain des Affaires étrangères, Adrian Nastase.

Le nombre de Républiques « indépendantes » de l'ex-URSS reconnues par la Roumanie s'élève ainsi à dix, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Lituanie, la Lettonie, l'Estonie, la Moldavie, la Géorgie et l'Ukraine ayant déjà été reconnues par Bucarest.

M. Nastase a annoncé cette décision lors d'une conférence de presse commune avec le ministre arménien des Affaires Étrangères, Raffi Hovannesian, venu établir des relations diplomatiques avec la Roumanie.

Le ministre arménien a notamment été reçu dans la capitale roumaine par le chef de l'État, Ion Iliescu, et le premier ministre, Theodor Stolojan.

« Je suis particulièrement fier que la Roumanie ait été le premier État à établir des relations diplomatiques avec l'Arménie indépendante », a déclaré M. Hovannesian, souhaitant que « ce geste soit suivi » par d'autres pays.

Depuis la relance du

DEVOIR

vous dites que vous aimez



- Notre page éditoriale, fond et forme
- Nos reporters spécialisés et leurs dossiers du cahier Société
- Nos chroniqueurs, nos lettres de Paris, de Moscou
- Notre analyse internationale, nos reportages et ceux du Monde
- Nos pages politiques vivifiées
- L'abondance et la qualité de nos chroniques culturelles
- Le plaisir des Livres, le cahier du Samedi
- La page des sciences
- Les dossiers des nombreux cahiers spéciaux
- Les grandes entrevues du lundi
- Le choc de vos idées dans leur page réservée

Bref vous dites que vous aimez **LE DEVOIR**,
prouvez-le ...

Offrez au DEVOIR un nouveau lecteur pour les fêtes!!!

Pensez surtout à la prochaine génération!

Oui, J'OFFRE LE DEVOIR POUR LES FÊTES

- ☐ 52 semaines 196,45\$, TPS et TVQ incluses
- ☐ 26 semaines 103,66\$, TPS et TVQ incluses
- ☐ 13 semaines 52,58\$, TPS et TVQ incluses

Avec mon abonnement cadeau, expédiez-moi deux numéros spéciaux de la revue FORCES

J'inclus mon paiement par:

☐ Chèque ☐ Visa ☐ Mastercard ☐ American Express

No de carte:

Date d'expiration: _____ Signature: _____

Facturez-moi (et expédiez-moi mes deux numéros spéciaux de la revue Forces)

Voici mon adresse:

Nom: _____
Adresse: _____ App: _____
Ville: _____ Province: _____ Code postal: _____
Téléphone (bur): _____ Téléphone (domicile): _____
Indications pour livraison: _____

Expédiez l'abonnement cadeau à l'adresse suivante:

Nom: _____
Adresse: _____ App: _____
Ville: _____ Province: _____ Code postal: _____
Téléphone (bur): _____ Téléphone (domicile): _____
Indications pour livraison: _____

* Veuillez commencer l'abonnement la première semaine de janvier 1992.

SERVICE À LA CLIENTÈLE:

(514) 844-5738 ou 1-800-463-7559 (De l'extérieur du Grand Montréal)

Offre valable jusqu'au 31 décembre 1991.

Complétez le coupon et retournez-le à l'adresse suivante:

LE DEVOIR, C.P. 6033, succ. Place D'Armes, Montréal, (Qc) H2Y 9Z9

Ou envoyez-nous le par télécopieur au (514) 844-6175

L'ACTUALITE INTERNATIONALE



PHOTO AP

Des dommages évalués à 18 milliards \$ en Croatie

La guerre civile en Yougoslavie a jusqu'ici coûté 18 milliards \$ à la Croatie, a fait savoir hier son ministère de l'information. Le ministère croate cite notamment le blocus des ports de l'Adriatique, qui a paralysé les exportations, et accuse les Serbes et leurs alliés du Monténégro d'avoir volé des machines-outils et pièces détachées industrielles dans les régions occupées. Les forces d'occupation ont en outre pillé bétail et récoltes dans la région agricole de la Baranja, dans le nord-est de la Croatie, ajoute le ministère dans un communiqué. Les dégâts infligés à une raffinerie de pétrole de Sisak, en Croatie orientale, attaquée à plusieurs reprises, s'élèvent à 75 millions \$, selon la Croatie. Plus de 120 000 tonnes de produits pétroliers auraient été perdus. Sur notre photo, la vue désolante d'un village détruit repris aux Serbes par des soldats croates.

Les Israéliens pourraient mettre fin aujourd'hui aux négociations de Washington

WASHINGTON (Reuter) — Israéliens et Arabes ont eu une nouvelle série de pourparlers infructueux hier à Washington et les négociateurs israéliens ont annoncé leur intention de repartir chez eux dès aujourd'hui.

Le chef de la délégation israélienne qui négocie avec les Jordaniens et les Palestiniens, Eli Rubinstein, a précisé que son équipe avait d'abord souhaité quitter la capitale américaine dès hier soir, mais qu'elle resterait un jour de plus pour « donner à tous une nouvelle journée de négociations ».

En cinq jours de discussions au département d'État américain, peu de progrès semblent avoir été enregistrés. Le principal point d'achoppement concerne les entretiens entre Israéliens, Jordaniens et Palestiniens, qui n'ont pas pu avoir lieu en raison d'une querelle de procédure.

Soutenus par les Jordaniens, les Palestiniens ont voulu s'entretenir séparément avec les Israéliens, ce que ces derniers ont refusé. Lors de la première phase des pourparlers, à Madrid il y a six semaines, Jordaniens et Palestiniens formaient une délégation commune.

Hier, les trois délégations se sont à nouveau livrées à des tractations dans les couloirs du département d'État sans pouvoir s'entendre sur le principe d'une réunion en salle. « Nous sommes un peu tristes et décus (...) mais nous ne sommes pas

désespérés. Nous pensons que des progrès peuvent être effectués. Nous avons échangé quelques propositions », a dit Eli Rubinstein.

Les pourparlers israélo-syriens paraissent aussi difficiles. Les deux parties sont en profond désaccord sur l'interprétation de la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU.

La Syrie estime que le texte exige le retrait sans condition des Israéliens du plateau du Golan. Israël estime au contraire avoir rempli les exigences de la résolution en restituant le Sinaï à l'Égypte dans les années 1980.

Votée lundi soir, l'abrogation de la résolution de l'ONU assimilant sionisme et racisme est devenue en outre un nouveau sujet de litige. Notant que la Syrie avait voté contre l'abrogation, Israël en a conclu hier que Damas refusait toujours de reconnaître la légitimité de l'État d'Israël.

Tant que Damas n'aura pas reconnu cette légitimité, il ne sera pas question d'ouvrir des négociations sur la restitution des territoires occupés, a prévenu le négociateur israélien Yossi Ben Sharon.

« Je crains que la délégation israélienne n'ait l'intention de considérer demain comme le dernier jour de cette phase (de pourparlers...) ». Nous avons dit préférer continuer aussi longtemps que possible avant Noël », a déclaré de son côté le chef de la délégation syrienne, Mowafak Allaf.

Il a accusé l'État hébreu de retar-

der les entretiens en maintenant ses exigences concernant la tenue de la troisième phase des pourparlers au Proche-Orient, ce que les Arabes refusent.

En marge de la conférence, le ministre israélien des Affaires étrangères, David Lévy, a rencontré le président George Bush à la Maison-Blanche.

Le chef de la diplomatie israélienne a déclaré qu'Israël souhaitait voir les États-Unis rester en dehors des tractations, comme ils l'ont fait jusqu'ici. « Les parties concernées doivent être celles qui résolvent le problème », a-t-il dit.

Des historiens américains s'interrogent sur la place de Gorbatchev dans l'Histoire

NEW YORK (Reuter) — Mikhaïl Gorbatchev est-il un gaffeur de première grandeur ou une figure tragique, submergée par des forces inexorables qu'il était incapable de maîtriser ?

Alors que les jours du président soviétique au Kremlin paraissent comptés, des historiens américains s'interrogent sur sa place dans l'Histoire.

Certains saluent en lui un homme qui a rendu le monde meilleur. D'autres voient au contraire en lui un raté d'une exceptionnelle envergure. Mais tous s'interrogent sur plusieurs points :

— Mikhaïl Gorbatchev a-t-il signé l'arrêt de mort de l'Union soviétique en se montrant incapable de gouverner après avoir lancé la dynamique des réformes ?

— pouvait-on empêcher l'effondrement de cette grande puissance et de l'idéologie qui la soutenait dès lors que les liens du totalitarisme étaient relâchés ?

— si Mikhaïl Gorbatchev avait essayé d'en faire plus et plus vite, la tentative de coup d'État du 21 août aurait-elle eu lieu plus tôt et aurait-elle réussi ?

Les soviétologues américains sont partagés. Certains ont plus de sympathie pour Mikhaïl Gorbatchev que ses propres compatriotes. Mais d'autres affirment que tout ce qu'il a réalisé ne l'a été que par accident, et que son passage au pouvoir est un échec aussi retentissant que celui d'Alexandre Kerenski, l'homme qui dirigea la Russie pendant quatre mois avant d'être chassé par les bolchéviques lors de la révolution d'octobre 1917.

Les soviétologues se demandent si le système soviétique aurait pu être sauvé si une personnalité plus conservatrice que Mikhaïl Gorbatchev avait pris le pouvoir en 1985.

Que ce serait-il passé, par exemple, si Igor Ligatchev avait pris la tête du Parti communiste et avait réformé l'économie au lieu d'ouvrir le système politique à des courants centrifuges et finalement à des élections pluralistes ?

Il y a un consensus sur l'idée que le système communiste aurait évité l'effondrement un peu plus longtemps qu'il ne l'a fait, ne serait-ce que grâce au maintien d'un totalitarisme coercitif.

Richard Pipes, historien de Harvard et ancien conseiller du président Ronald Reagan pour les affaires soviétiques, a un avis négatif sur le père de la perestroïka. « C'est un grand causeur mais il n'a rien fait pour changer quoi que ce soit parce qu'il a insisté pour maintenir une union qui n'était pas viable », dit-il. « Il n'avait pas une idée claire de ce qu'il voulait faire et était condamné à l'échec dès le départ parce qu'il a sous-estimé grossièrement les maux de la société qu'il dirigeait. Il a pensé qu'elle était fondamentalement saine, et, dès qu'il a ouvert la porte, tout s'est effondré ».

Richard Pipes cite volontiers une phrase de Piotr Struve, intellectuel conservateur russe en exil, qui a dit que le communisme est « un système qui ne peut pas évoluer — soit il se maintient, soit il s'effondre ».

Yitzhak Brudny, de l'université de Yale, est plus gentil pour Mikhaïl Gorbatchev. Personne ne pouvait prédire à quoi ses réformes conduiraient, estime ce soviétologue.

« Le Gorbatchev de 1985 et le Gorbatchev de 1990 sont deux personnes

différentes. La vision s'est radicalisée, est devenue plus démocratique, orientée vers une économie de marché », dit-il. « Ce n'était pas le cas en 1985. À l'époque, c'était un désir général de rendre le système moins oppressif, plus démocratique (...) Je pense qu'il voulait mettre fin au stalinisme. Et c'est bien ce qu'il a fait. C'est sa plus grande œuvre historique ».

« Je pense qu'il a joué un rôle important dans sa propre chute. Il a minimisé l'importance de l'agitation interethnique. Il a pensé que les réformes économiques et politiques suivraient leur cours comme prévu », poursuit Yitzhak Brudny. « En ce sens, il est responsable. Je pense que son incapacité à se décider pour une réforme économique radicale y a contribué. Qu'il ait hésité, ou qu'il ait été soumis à des pressions, là n'est pas l'important ».

Pour sa part, Robert Conquest, historien de Stanford réputé pour son œuvre sur le stalinisme, estime que Mikhaïl Gorbatchev restera comme une importante personnalité de transition.

« En Occident, nous pensions qu'ayant vu ce qui allait mal, il y remédierait. Il n'y a jamais eu personne capable d'avoir à la fois un pied dans le passé et l'autre dans le futur ».

choix
accueil
emballages-cadeau

LIBRAIRIE HERMÈS

de 9h. à 23h30

1120, av. Laurier ouest
Ottawa, K1P 2L4
Tél.: 274-3669

362 jours par année

GAGNEZ L'UNE DES SIX FINS DE SEMAINE D'ÉVASION POUR TOUTE LA FAMILLE À HULL/OTTAWA

et...

- Visitez l'exposition « Un carrefour intercontinental » au Musée canadien des civilisations à Hull. Retracez l'épopée des Autochtones de la Sibérie et de l'Alaska. Voyez plus de six cent artefacts rares dont la majeure partie n'a jamais été exposée en Amérique du Nord.
- Voyez les « Rolling Stones at the Max » sur l'écran IMAX du CINEPLUS.

Chaque prix comprend le transport aller-retour par autobus de Montréal à Ottawa, l'hébergement pour deux nuits le vendredi et le samedi pour deux adultes et deux enfants dans l'un des hôtels participants, deux petits déjeuners pour quatre personnes à votre hôtel, l'entrée pour 4 personnes au Musée canadien des civilisations, le dîner pour quatre personnes à la cafétéria Asticou, du Musée ainsi que 4 billets pour les « Rolling Stones at the Max », au CINEPLUS.

Le tirage aura lieu, vendredi le 20 décembre 1991 à midi. Les six forfaits à gagner se répartissent de la façon suivante: 2 prix les 10 et 11 janvier 1992 à l'Hôtel Plaza de La Chaudière et au Quality Inn. 2 prix les 17 et 18 janvier 1992 à l'Hôtel Ramada et au Radisson. 2 prix les 24 et 25 janvier 1992 à l'Hôtel Doral Inn et au Skyline Hotel.

La Maison-Blanche préoccupée par la chute de popularité de Bush

WASHINGTON (Reuter) — La Maison-Blanche a admis lundi que les États-Unis traversaient une récession et s'est dite préoccupée par la baisse de popularité du président George Bush dans les sondages.

« Nous sommes toujours plongés dans une économie de récession », a déclaré Marlin Fitzwater, porte-parole de la présidence américaine. « Les gens de ce pays savent bien que l'économie a des problèmes et il est inutile de se le cacher ».

Jusqu'à présent, la Maison-Blanche n'avait jamais prononcé le mot de « récession », estimant que la situation des États-Unis ne s'y prêtait pas. Après deux trimestres en baisse cette année, le troisième trimestre 1991 a enregistré une légère croissance du PNB, faisait-elle valoir.

Marlin Fitzwater a cependant déclaré que la baisse de la construction de nouveaux logements en novembre (moins 2,1 pc) était un mauvais indice.

LA VENTE HO-HO HONDA

Papa Noël Kuno Wittmer a des p'tits cadeaux de Noël pour vous, votre femme, fils et fille. **Honda CRX Si '91** pour moins de **14 000 \$** et **Honda Civic CX '91** pour moins de **9 000 \$**.

Ho, ho, ho — Dites leur que Papa Noël vous a envoyé!

Nous étions les **premier détaillant Honda à Montréal** et **Laval** et nous demeurons les **pionniers de l'épargne**. C'était vrai dans le passé et ce sera vrai avec tous les modèles Honda.

sigi

Montreal, 1110 rue Bleury
Tél: 879-1550

HONDA

St-Rose

Laval, 266 boul. Labelle
Tél: 625-1953

* Transport, préparation, taxes en sus

Notre-Dame

Où l'exigence est de tradition

EXAMENS D'ADMISSION 1992-1993

DERNIÈRES SÉANCES

• Les samedis 11 et 18 janvier 1992 pour tous les candidats.

Début des examens : 13 h 30
Durée des examens : 3 heures
Frais : 30\$

Les candidats se présentent sans rendez-vous et doivent avoir en leur possession une photocopie du bulletin de juin 1991 et de celui de l'année en cours.

122^e année

PENSIONNAT - EXTERNAT

COURS SECONDAIRE • GARÇONS ET FILLES

Sous la direction des Frères de Sainte-Croix

Collège Notre-Dame, 3791, chemin Queen Mary, Montréal, H3V 1A8 - 739-3371

Hôtel Plaza Chaudière
(819) 778-3880

Radisson
1-800-333-3333

Voyageur
Départ toutes les heures (514) 842-2281

Quality Inn
(819) 770-8550

Doral Inn Hotel
1-800-266-DORAL

HÔTEL RAMADA
1-800-567-9607

SKYLINE HOTEL
1-800-567-3600

LE DEVOIR

MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

Veillez remplir le coupon de participation ci-dessous et retournez-le à:

Concours: « Carrefour »
Le Devoir
211 rue Saint-Sacrement
Montréal, (Québec) H2Y 1X1

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Province: _____

Code postal: _____ Tél. (Dom.): _____ Tél. (Bur.): _____

Les prix ne sont pas transférables ni échangeables. La valeur moyenne d'un forfait est de 488\$. La valeur totale des prix est de 2,928\$. Les gagnants seront avisés par téléphone et recevront leurs prix par la poste. Les photocopies ou fac-similés ne sont pas acceptés. Le concours s'adresse à tous à l'exception des employés du journal Le Devoir, du Musée canadien des civilisations, de Voyageur, CINEPLUS, ou des hôtels participants ou leur famille immédiate.

ÉDITORIAL

URSS, 1917-1991

L'UNION des républiques socialistes soviétiques, qui a terrifié le monde pendant ses soixante-dix premières années et qui l'a stupéfié, puis attendri, pendant ses quatre dernières, est enfin arrivée à l'étape ultime de son agonie.

L'accord d'Eltsine-Gorbatchev d'hier, si on peut encore utiliser ce terme poli, entre un président soviétique en pénible fin de carrière et un président russe au vrai visage encore mal dessiné, a en effet sonné le glas pour cette étrange créature politique, pratiquement née et morte avec le siècle.

On connaît maintenant l'heure et la date de la cérémonie : le 31 au soir, dans deux semaines, le drapeau orné de la faucille et du marteau sera officiellement retiré de la place Rouge, soixante-quatorze ans, deux mois et une semaine après la victoire de la « révolution de palais » de Petrograd.

Gorbatchev, l'homme en retard. Mikhaïl Gorbatchev, l'homme qui a si bien entré dans l'Histoire mais qui ne sait pas en sortir, accepte désormais de reconnaître la mort de l'État qu'il a tué lui-même en y injectant, avec succès, le virus de la liberté et du pluralisme. Comme on pourrait dire en termes médicaux : « L'opération a réussi, le patient est décédé. »

Jusqu'au bout, Gorbatchev aura refusé de reconnaître l'évidence qui filait devant lui, arrivant toujours en retard sur des événements qu'il avait pourtant provoqués. Sa grande intuition de 1985 — « ça ne peut plus continuer comme ça » — et l'audace avec laquelle il lança la *glasnost* et la *perestroïka*, ont donné le coup d'élan à la monumentale opération de démontage du totalitarisme léoniste qui s'achève aujourd'hui.

Génie tacticien à la vision bloquée par sa propre idéologie, mélange unique, quasi impossible, de démocrate et de communiste, jusqu'au bout il sera resté au milieu du gué, refusant de franchir la limite de la « réforme intra-système » à laquelle, homme du sérail, il voulait toujours croire.

Retard sur les événements : sa myopie devant la montée de la question nationale, qu'il nia et tenta de contrer jusqu'en 1990. Retard sur les événements : sa foi dans le « rôle dirigeant du parti », alors même que la société s'émancipait et que les oppositions s'organisaient, vidant le concept de tout contenu. Retard encore, cette incroyable déclaration du

22 août 1991, de retour de sa « détention » en Crimée : « Je crois encore au Parti communiste d'Union soviétique »... la veille de la suspension dudit parti. Retard toujours, retard jusqu'au bout : sa réaction devant l'accord de Minsk ; sa volonté tragique, avant-hier encore, de demeurer, seul, dans les meubles d'un édifice qui s'écroule, devant un auditoire gêné et contrit.

Eltsine, visage incertain. Méprisé jusqu'à l'été 1991 par les diplomates polices de l'Occident qui n'y voyaient que les profondeurs paysannes, brouillonnes et brutales de « l'éternel russe », Boris Eltsine est aujourd'hui devenu l'homme qui compte à Moscou, celui que l'on courtise, le chef d'État responsable qui contrôle la mallette nucléaire, le cheval sur qui l'on mise.

Le temps est-il enfin venu de la reconstruction ?

Mais ne serait-on pas aujourd'hui en train de transférer, dans les chancelleries occidentales, sur ce gros politicien fort en gueule et en coups d'éclats, l'espoir aveugle qui avait été placé en Gorbatchev pendant plusieurs années, et jusqu'à l'absurde vers la fin ? Il est aujourd'hui clair que Boris Eltsine a remporté le duel qui l'opposait à celui qui n'est plus, pour quelques jours, que l'innoffensif fantôme du Kremlin. Mais subsistent pourtant, autour du personnage, deux grandes inconnues.

Qui est le vrai Boris Eltsine, d'abord, au-delà du démocrate courageux des folles journées d'août 1991 ? Et que peut-il vraiment, au-delà de ses dernières fanfaronnades selon lesquelles « la crise économique sera réglée dans les six mois » ?

On raconte que ces jours-ci à Moscou, Eltsine signe des dizaines, voire des centaines de décrets par jour, que personne ne lit ni n'observe — pas même lui, sûrement les mauvaises langues. Le leadership du personnage s'est montré tout à fait réel, au moment des grands virages symboliques. On l'avait vu lors du

putsch raté ; on vient encore de le constater lors de la signature de l'accord de Minsk entre les trois républiques slaves. Mais dans l'administration quotidienne, le régime « russe » qui remplace physiquement l'ex-régime « soviétique », dans les bureaux des ministères et maintenant jusqu'au Kremlin, ne brille pas par une efficacité bien supérieure au précédent.

Par ailleurs, les qualités de « démocrate » de M. Eltsine continuent toujours de susciter craintes et toussolements...

Minsk ou l'accord tactique. Ces réserves sur le nouvel ordre qui émerge aujourd'hui à la place de l'URSS, en inspirent immédiatement de nouvelles, sur la portée réelle de ce qui s'est passé il y a dix jours à Minsk, lors de la supposée fondation de ce nouveau « Commonwealth » slave ou eurasienn. Les dirigeants russe, ukrainien et biélorussien ont tout simplement, à cette occasion, administré l'estocade à Gorbatchev, bien plus qu'ils n'ont fondé quoi que ce soit de durable ou de sincère.

Il n'y avait qu'à voir le traitement plus que cavalier que le Parlement de Kiev a accordé à ce texte, après que le président Kravtchouk soit rentré chez lui. Vu de Kiev, l'accord de Minsk était essentiellement un tremplin pour achever de couper le cordon ombilical, après le triomphal référendum sur l'indépendance du 1er décembre. Les Ukrainiens se méfient comme la peste de l'emprise russe ; ils n'ont certainement pas quitté l'Union soviétique pour retomber immédiatement dans l'orbite traditionnelle du géant voisin.

La décomposition inachevée. L'enterrement de l'Union soviétique, en cette veille de Jour de l'An, marquera-t-elle, au moins, le moment où l'on peut enfin commencer à parler de « récomposition », de remontée à partir du fond du baril ? Les informations en provenance de Moscou et d'ailleurs, dans cet immense pays qui n'existe plus, donnent plutôt à penser qu'il ne s'agit que d'un nouvel épisode dans un processus de décomposition encore loin d'être achevé.

Le communisme et l'État qui l'incarnait ont coulé corps et biens, mais ils laissent derrière eux un gâchis monumental, qui leur survivra longtemps. De plus, les contentieux historiques que l'éclatement soviétique a ramenés au grand jour remontent bien au-delà de 1917. Longue, longue sera la reprise.

FRANÇOIS BROUSSEAU



Ariane Émond

Vie de famille

DANS UNE SEMAINE, jour pour jour, nous serons à Noël et en congé. La veille, vous aurez peut-être réveillé tard avec votre famille proche, ou des amis intimes qui en tiennent lieu. Mercredi soir, plusieurs iront souper chez maman ou chez celle qui, cette année, reçoit le clan familial plus ou moins élargi. Si votre famille ne vous convient absolument pas, ou si elle n'est pas accessible, gageons que vous en trouverez une d'adoption, pour l'occasion, histoire de vous agglutiner à ce réseau affectif étrange et étonnant.

Nous avons besoin, de temps à autre, de nous sentir unis par des liens qui vont au-delà de ceux que nous avons choisis ou cultivés. Par des liens qui nous ont été donnés. Parfois grâce — ou à cause (?) — aux zones de turbulence qui les ont secoués, les liens familiaux se sont détériorés dramatiquement mais souvent, avec le temps, ils se sont bonifiés.

Les relations d'amour/haine sont fréquentes dans les histoires de famille. Mais, ce qui est plus étonnant et bouleversant encore, c'est l'exceptionnelle qualité de l'affection qui soude une personne à son frère ou à sa sœur adorée, ou à ses parents. Maintes fois, j'ai été étonnée par ce sentiment particulier, d'une générosité inégalée et qui surpasse tout, même l'amitié exceptionnelle. En face d'une ou un ami précieux, le plus beau compliment n'est-il pas : « tu es ma sœur » ou « tu es le frère que j'ai toujours voulu » ?

FAMILLE et Noël sont indissociables pour la majorité d'entre nous, même si ce jumelage ne nous transporte pas, également, au 7ème ciel. Mais force est de reconnaître que beaucoup de monde éprouve une véritable joie à ces retrouvailles familiales, même si d'autres les subissent un peu, tout en y consentant. On s'y plie pour éviter de chagriner ou parce qu'on est gagné, finalement, par une griserie insidieuse et au fait d'être là, avec celles et ceux qu'on connaît depuis toujours, mieux que quiconque. Comme un rituel de l'affection partagée. Non, l'esprit de famille n'est pas mort, loin de là.

D'ailleurs, tous les sondages le constatent : jeunes et vieux, hommes et femmes, tout le monde coche en tête de liste de ses préoccupations et priorités de vie, la famille.

Et, encore non, la famille n'est pas en phase terminale, même si on se plaît à crier sur tous les toits qu'elle s'est effritée et en pleine crise. Je préfère dire qu'elle est en transition. Risquons même qu'elle va vers le meilleur : certains tabous ont été déboullonnés, on s'y affronte et évolue avec plus de franchise et moins d'autorité. Là comme ailleurs, on y fait le dur apprentissage du respect des différences. Là comme ailleurs, on s'est mis à y buter la bêtise et l'injustice.

Tout compte fait, nos familles sont sans doute plus tolérantes, moins affreusement sectaires qu'elles ne l'ont jamais été. (Comme c'est aussi le cas, malgré tout, dans les relations hommes-femmes, et dans les couples d'aujourd'hui qui nous inquiètent tant.) Quand les familles sont trop imperméables aux idées nouvelles, quand elles s'arquent plutôt que de s'ouvrir, on les déserte elles aussi. Et, on s'en trouve une autre pour s'y lover plus à l'aise.

Si depuis deux décennies la famille a éclaté si largement, c'est beaucoup parce que son immuabilité était malsaine, que derrière la mystique familiale et ses apparences harmonieuses se cachaient des souffrances aiguës, indicibles jusqu'alors. Visiblement, la famille d'hier n'arrivait pas à rendre son monde heureux, notamment les femmes.

COMME pour toutes les institutions, la famille d'aujourd'hui a perdu de sa superbe, de son infaillibilité presque, mais elle a gagné en souplesse. C'est le meilleur gage de durée, par les temps qui courent. Une amie me disait hier : « Nous muons, je crois bien... » La famille aussi. C'est pourquoi elle

frissonne.

Et, elle souffre encore beaucoup de l'incohérence de notre monde exclusivement préoccupé de productivité, de biens de consommation, de performance économique. De manière généralisée, la famille souffre d'abord et avant tout d'isolement. Le difficile mariage entre le marché de travail — de plus en plus impénétrable et récalcitrant aux jeunes et aux mères de jeunes enfants — et une vie de famille de qualité demeure une équation qui ne casse la tête qu'aux seuls parents. Le système actuel si performant et si postmoderne s'en fou. Éperdument. Même s'il se gargarise de quelques promesses ou bonis à tous les trois ou quatre ans. C'est pas son problème.



Seule l'inquiète parfois la dénatalité, mais bien peu la qualité de la vie des enfants déjà nés. À six ou huit mois, nos petits sont déjà astreints à notre grille-horaire et doivent se plier à notre course effrénée contre la montre. Le système actuel se contente de prier fort pour que les enfants d'aujourd'hui deviennent les vaillants travailleurs et, surtout, les voraces consommateurs de demain. C'est à peu près toute la noblesse de la responsabilité qu'il s'est réservée. Parents et enfants qui ne suivent pas la cadence sont plus ou moins rejetés, ignorés, dévalorisés.

Et, dans un nombre faramineux de familles, la pauvreté s'étale comme une réalité hideuse et honteuse. La conséquence la plus dramatique de l'éclatement des familles — et du désengagement social — demeure la précarité des conditions de vie des mères chefs de famille et de leurs enfants. Prisonnières de leur progéniture, celles-ci manquent outrancièrement d'amies et d'un réseau d'entraide suffisamment large et fort, pour se reposer du poids des responsabilités familiales qu'elles assument, envers et contre tout.

Mais comme je le constate ces jours-ci, — grâce au reportage sur « La famille et ses réseaux » auquel je collabore avec une équipe de *Second Regard* (pour la télé de R.-C. en février) — depuis une décennie au Québec, de formidables réseaux de solidarités familiales ont commencé à se ramifier un peu partout. Mais, ils ploient sous l'ampleur des urgences et des détresses. Les parents sont les grands abandonnés du système.

POUR le psychologue Charles Ouellet, de l'Université de Montréal, il est urgent d'agir, il faut cesser de remettre aux élus, aux institutions la responsabilité de notre mieux-être collectif qui n'est visiblement ni jugé prioritaire, ni assez urgent, en haut lieu. C'est un appel à la responsabilité communautaire qu'il lance : « Pour beaucoup de gens, de plus en plus nombreux, le présent n'a pas d'avenir. Il faut se rendre à l'évidence que notre société de type industriel devient d'autant plus agressive et violente que ses fondements sont en train de s'effriter. Par rapport à la qualité de la vie, c'est un désastre. Ou nous travaillons à changer, à notre niveau, cette société qui est la nôtre, à la construire plus respectueuse des personnes, des enfants et de la vie sous toutes ses formes, ou nous travaillons à la maintenir, médiocre et malade. »

« La famille n'est pas une île », a déjà dit la sociologue Renée Dandurand, cherchant à expliquer que l'état de santé de la famille est tributaire, plus largement, de celle de la société tout entière. « C'est vrai », répond Charles Caouette, « mais construisons tout de même des archipels. Autant que nous le pouvons... » Là-dessus, Joyeux Noël.

200 ans de démocratie au Québec

« 1792 est la première année libre du pays », écrivait un premier janvier dans son journal le peintre et sculpteur François Baillargé. C'était moins d'une semaine après la proclamation de l'Acte constitutionnel, le 26 décembre 1791. Tout au long des célébrations simples mais nécessaires qui marqueront ce bicentenaire de la naissance de la démocratie au Québec, on ne cessera de se remémorer cette note d'artiste, capable de donner son plein sens à un régime parlementaire que le scepticisme de notre époque traite trop souvent avec légèreté, sans penser à son capital de liberté. En inaugurant hier à Québec l'année du bicentenaire des institutions parlementaires du Québec, l'Assemblée nationale le rappelait trop discrètement à l'ensemble des citoyens.

La date est un hasard, mais ce bicentenaire tombe bien. D'une part il souligne le privilège qu'est une aussi longue tradition démocratique, dans un monde où tant de pays ne l'ont pas encore connue, tandis que d'autres, sous nos yeux, tentent de la retrouver dans le chaos, la violence, la misère, et de terribles essais et erreurs. Le Québec a connu bien des soubresauts, au cours de ces deux cents années, mais aucun qui mette vraiment en péril l'héritage démocratique qui lui est venu avec le parlementarisme britannique, institution du conquérant à laquelle il s'est remarquablement adapté. À un point tel que c'est paradoxalement au Québec, aujourd'hui, qu'on manifeste le plus de résistance envers le métissage avec des institutions de type américain, comme celle du Sé-

nat élu. Tant le premier ministre, M. Bourassa, que le chef de l'opposition, M. Parizeau, le rappellent dans l'entrevue qu'ils ont accordée à la revue *Forces*, dont le numéro spécial du bicentenaire était aussi lancé hier à Québec.

D'autre part, parce que le Québec moderne l'a trouvée dans son berceau, pour ainsi dire, il n'est pas toujours conscient et de l'histoire et de la fragilité des institutions démocratiques, toujours à réinventer.

Dans un discours bien inspiré, même s'il en a indisposé quelques-uns en situant le bicentenaire dans l'antichambre de l'indépendance, M. Parizeau rappelait hier certains des meilleurs faits du parlementarisme québécois, le premier, par exemple, à refuser d'exclure des élus à cause de leur origine ethnique, pratique courante dans l'Empire, notamment à l'égard des citoyens d'origine juive, au début du XIX^e siècle. La Charte québécoise des droits est antérieure à la charte fédérale, et c'est le Québec qui a été le pionnier de l'assainissement des mœurs électorales et du financement des partis politiques. Le fond démocratique est solide ici, quoi qu'en disent les Cassandre qui exorcisent leur propre tentation répressive en l'attribuant à la « société distincte ».

L'important, ici comme ailleurs, c'est la vigilance. Il en a fallu pour s'extirper de l'autoritarisme duplicité qui faillit bien corrompre les institutions. Et il en a manqué pendant longtemps pour reconnaître le droit de vote des femmes, survenu près de 150 ans après l'Acte constitutionnel. Cela, M. Parizeau n'en a

pas parlé, mais il n'en avait pas besoin. M. Bourassa, qui n'avait pas jugé l'occasion assez importante pour y être, a bien fait passer le message de la fragilité de l'acquis. Il n'a eu ni la raison ni le cœur de confier à la vice-première ministre, Mme Lise Bacon, le soin de le représenter. La plus solide parlementaire de l'Assemblée nationale, celle qui le relève constamment au quotidien, faisait tapisserie en écoutant le ministre de l'Éducation lire un plat boniment de circonstance.

Ce genre d'incident ne remet pas en cause le fondement de la démocratie. Il souligne avec éclat, toutefois, que rien n'est jamais gagné, et qu'il reste bien des progrès à vouloir, avant de civiliser entièrement le parlementarisme. L'absence même du premier ministre, sans la moindre raison qui vaille, a sidéré et choqué jusque dans les rangs de son propre parti. C'est M. Bourassa lui-même qui donne l'exemple de la légèreté devant l'acquis démocratique, celle qu'on reprochera ensuite aux citoyens. Il y a des limites à se moquer des symboles, surtout quand ils sont chargés d'un sens aussi incontestable.

En plus d'être une année de bicentenaire du parlementarisme, 1992 sera vraisemblablement une année politique exceptionnelle au Québec, où la vie démocratique prendra tout son sens, celui de la liberté de choix. Les conditions d'exercice de ce choix dépendront plus que jamais de la vitalité de nos vieilles institutions, que M. Bourassa prétend pourtant respecter. Sa politique de la chaise vide est triviale, et inquiétante.

LISE BISSONNETTE

LETTRES AU DEVOIR

Opinion non partagée

LE PROFESSEUR Stephen Scott a comparu récemment devant la Commission d'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté. Les médias ont fait état de son opinion sur ces questions et de la réaction qu'elle a suscitée.

Il nous semble important de souligner que les idées du professeur Scott lui sont propres, et que ses collègues de la faculté de droit de l'Université McGill ne partagent pas nécessairement son avis.

Les universitaires sont souvent appelés à se prononcer sur des questions d'intérêt public. Quand ils expriment une opinion, ils le font toujours à un titre qui n'engage pas l'Université. C'est se méprendre que d'attribuer à une institution d'enseignement supérieur l'opinion qu'exprime un de ses professeurs.

William F. Foster, Stephen A. Scott, Alison Harvison Young, Daniel Jutras, Stephen J. Toope, Paul-A. Crépéau, Madeleine Cantin Cumyn, H. P. Glenn, Cally Jordan, John Durnford, A. L. C. De Mestral, Richard Janda

Patrick Healy, P.-G. Jobin
Professeurs de droit
Faculté de droit, Université McGill
Montréal, 3 décembre 1991

Du côté de la vie

ON SAIT que Hitler et Staline, à l'ouverture de la guerre, ont fait mourir dignement, dans tous les hôpitaux, les malades qui encombraient les lits réservés à leurs jeunes héros, retour des champs de bataille.

Après la tentative avortée d'un vote en faveur de l'euthanasie, par les Chambres françaises, dans les années 80, le Maître du Grand-Orient crut bon d'excuser son échec en précisant qu'on avait pas mis assez de temps pour préparer l'opinion publique ; et de sauver l'honneur en signalant que c'était le franc-maçonnerie qui avait fait campagne pour l'avortement et gagné la bataille dans 17 pays, et de plus imposé l'école neutre à peu près partout.

Si on ajoute, pour un compte plus rond, que la même franc-maçonnerie avait déjà

fait campagne pour le divorce et l'amour libre — parce que disaient les Maîtres d'alors (1900-1905) : « l'amour libre donnera à la France plus d'enfants que le mariage... » ; et qu'elle prône chez nous depuis 10 ans l'aide au suicide, on voit vers quel type de société libre l'Occident évolue et qui la mène dans cette direction. Depuis sa conception jusqu'à son ensevelissement l'homme moderne prend pleine possession de son droit de mourir individuellement et socialement.

Ainsi la ruine tant espérée de la morale judéo-chrétienne semble à peu près assurée, faite de croyants convaincus d'une part et, d'autre part, en raison du nombre croissant de ceux qui sont déjà dégoûtés de vivre, et peu enclins à donner la vie, dans un monde devenu si bien voué au seul plaisir que le néant lui paraît préférable.

Le don de la vie étant le privilège de Dieu, de Jésus-Christ, il reste que celui de la mort, depuis le commencement du monde, devienne celui de l'homme...

Edmond Robillard
Montréal, 2 décembre 1991